



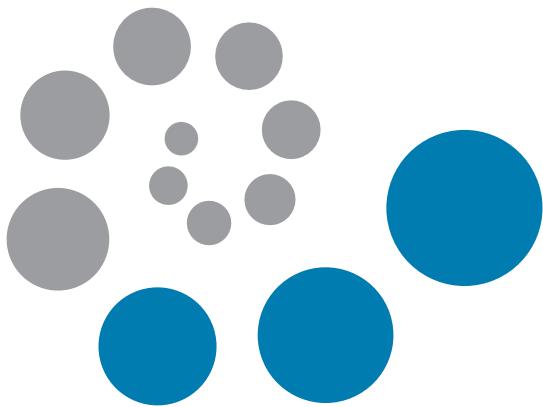
FONDATION
JEAN-JACQUES LAFFONT

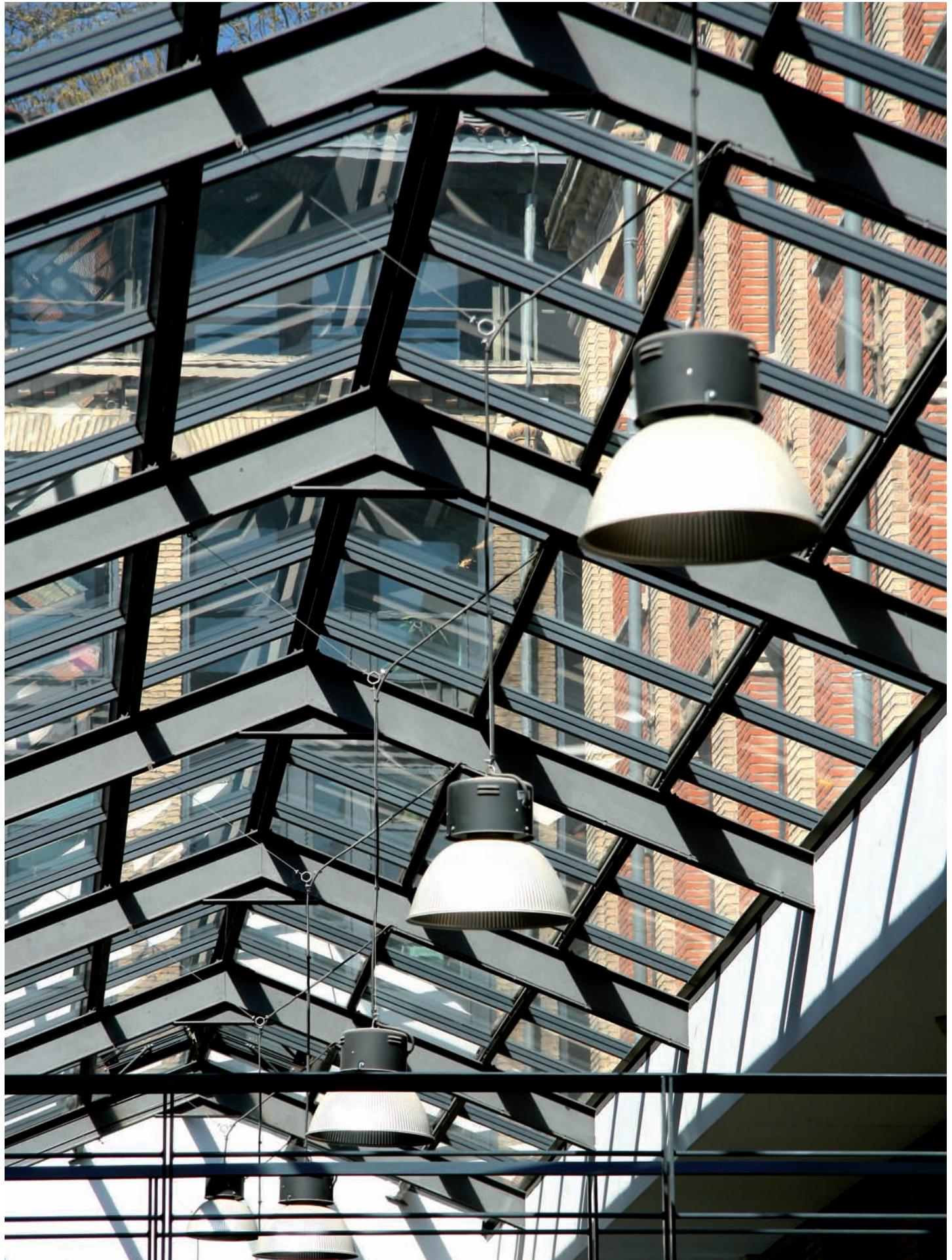


Rapport d'activité 2010

FONDATION JEAN-JACQUES LAFFONT - TSE :

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010





LA FONDATION JEAN-JACQUES LAFFONT - TSE

MEMBRES FONDATEURS



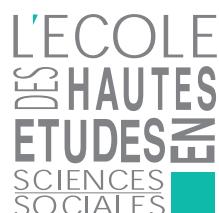
Université Toulouse 1 Capitole



Institut National de la Recherche Agronomique



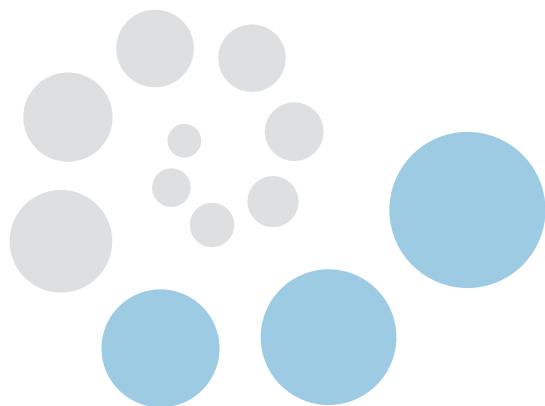
Centre National de la Recherche Scientifique



Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales



SOMMAIRE



Le mot du Président	p.6
Le mot du Directeur	p.8
Rappel des objectifs de TSE	p.11
Faits marquants 2010	p.15
Vie scientifique 2010	p.23
La gouvernance de TSE	p.31
Contributions à la société civile	p.35
Annexes	p.41



©CNR-S.C. Lebedinsky

Le Mot du Président de la Fondation

La Fondation de coopération scientifique Jean-Jacques Laffont - Toulouse School of Economics regroupe une communauté de 150 chercheurs partageant une même ambition d'excellence scientifique et désireux de créer et diffuser de nouvelles connaissances.

L'histoire de cette communauté débute il y a trois décennies, lorsqu'un groupe d'amis rassemblés autour de Jean-Jacques Laffont décident de construire, presque ex nihilo et au sein d'une université (l'Université Toulouse 1 Capitole), un centre de recherche capable de se hisser au niveau des meilleurs centres européens, voire même de l'élite mondiale des départements d'économie (concentrée depuis un demi-siècle de l'autre côté de l'Atlantique). La création de l'Institut d'Economie Industrielle (IDEI) en 1990, puis de TSE en 2007, sont les deux étapes institutionnelles marquantes de la construction de cette ambition.

Outre la nature collective de l'aventure, TSE possède deux spécificités. La première est l'existence de partenariats renforcés avec le monde de l'entreprise. Ces relations, gérées de part et d'autre dans un indispensable esprit de liberté académique, ont généré des thèmes de recherche souvent très novateurs. Elles ont contribué à notre dynamisme scientifique, tout en apportant des moyens financiers complémentaires qui ont renforcé notre attractivité dans un contexte de concurrence internationale accrue.

La deuxième spécificité est l'émergence, au cours des dernières années, d'une coordination efficace des efforts individuels au sein du groupe par la mise en œuvre d'une gouvernance aux meilleurs standards académiques internationaux.

Malgré les difficultés inhérentes à ce type de projet innovant et ambitieux, les premiers résultats sont encourageants : qualité des débats dans nos instances de gouvernance, progrès dans les classements bibliométriques internationaux et excellence de nos recrutements récents.

Comme vous pourrez le lire dans ce rapport, les obstacles qui nous restent encore à surmonter pour atteindre nos objectifs sont nombreux, aux niveaux institutionnel, scientifique et pédagogique. Mais je suis convaincu que, grâce à notre histoire et à notre capital humain, nous saurons relever ces défis.

Jean Tirole

Président du Conseil d'Administration de TSE



Le Mot du Directeur de la Fondation

La création de la Fondation TSE marque un tournant historique pour la communauté des économistes de l'Université Toulouse 1 Capitole. La période 1990-2006 avait vu un fort accroissement de notre productivité scientifique grâce à des financements provenant de contrats de recherche avec d'importantes entreprises à travers l'Institut d'Economie Industrielle (IDEI), une association créée en 1990.

La mise en place de la Fondation Jean-Jacques Laffont - TSE en février 2007 a modifié radicalement cette dynamique. En complétant l'IDEI, et en apportant une pérennité aux moyens mis à disposition de la communauté, la Fondation TSE renforce considérablement notre attractivité internationale. Pour les économistes français et étrangers localisés hors de notre pays, l'idée de s'installer sur les rives de la Garonne prend aujourd'hui un sens nouveau. Mais la création de la Fondation a aussi eu pour effet de mettre en place, au cœur de l'Université, une gouvernance novatrice pour notre centre de recherche, qui nous a incités à repenser notre identité, nos missions, nos ambitions et nos modes de fonctionnement, en particulier dans le domaine crucial du recrutement.

Les trois premières années de la Fondation TSE furent marquées par la mise en place et le rodage de cette nouvelle gouvernance ainsi que par l'installation de nos programmes de financement. Ce furent trois années fructueuses de foisonnements intenses, faits de débats, d'expérimentations et d'évaluation. En particulier, et sans que cela en fuisse leur objectif premier, elles ont forgé une image de marque de notre institution.

Aujourd'hui, être membre de TSE est porteur de sens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre communauté. Etre membre de TSE, c'est adhérer à un groupe solidaire partageant les mêmes ambitions scientifiques et académiques. Chacun y contribue selon ses compétences et ses aspirations, par la qualité de son enseignement et de ses publications, et par son engagement dans les responsabilités administratives, techniques ou managériales.

J'attache une importance toute particulière à ce que la Fondation TSE renforce les signaux de reconnaissance que notre communauté envoie aux porteurs de ces efforts individuels. Mais l'identité de TSE, c'est aussi celle d'une école de pensée, dans laquelle les multiples dysfonctionnements d'une économie de marché sont identifiés, évalués et corrigés par des mécanismes de régulation intelligents, dont les contours sont déterminés de manière à ne pas nuire au développement économique et à renforcer le bien-être collectif.

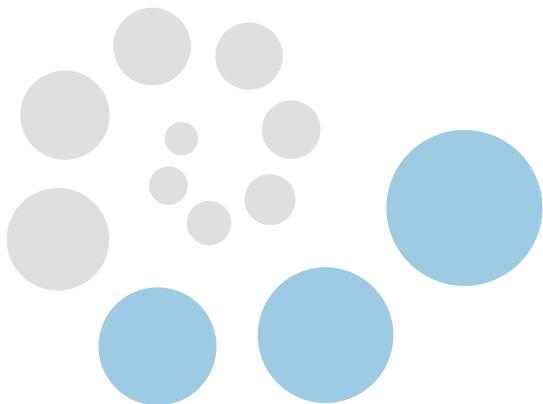
L'année 2010 marque donc l'arrivée à maturité de notre projet. Plusieurs signes ne trompent pas. Par exemple, nos organes de gouvernance mis en place durant l'été 2009 ont fonctionné harmonieusement, démontrant leur capacité à fabriquer de l'écoute et du consensus au sein d'une communauté devenue très large. En tant que directeur, je m'appuie largement sur ces instances pour orienter les décisions de la Fondation, du plus petit détail fonctionnel aux problèmes les plus stratégiques. De plus, nos programmes ont commencé à produire leurs effets, en particulier dans les domaines du recrutement et de la valorisation. Le rapport que vous avez entre les mains décrit et décrypte l'ensemble des opérations qui furent menées durant cette année. Je vous en souhaite une lecture agréable et instructive.

Christian Gollier
Directeur de TSE



CHAPITRE 1

RAPPEL DES OBJECTIFS DE TSE



Depuis sa création au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole au début des années quatre-vingt, le groupe des économistes de cette université a placé l'excellence scientifique au centre des objectifs de long terme de la Fondation.

Ces objectifs peuvent se décliner en trois orientations générales :

- attirer de grands scientifiques en France pour compléter l'équipe existante, et par là **s'installer durablement dans le top 10 mondial de la recherche en économie**, en concurrence avec le MIT, Chicago, Harvard ou Stanford ;
- **se placer au cœur du débat et de l'expertise économique française et internationale**, par sa participation et sa contribution au débat d'idées, la diffusion de la culture économique, le transfert de savoir vers les entreprises et les administrations, et le conseil stratégique aux décideurs publics et privés ;
- **mettre en place pour le département d'économie de l'Université Toulouse 1 Capitole une gouvernance efficace et innovante** aux meilleurs standards internationaux.

Depuis 30 ans, ce groupe n'a eu de cesse d'utiliser les rares ouvertures dans le système académique français pour atteindre ses objectifs. La création en 1991 de l'Institut d'Economie Industrielle (IDEI) illustre parfaitement ce point. Elle a permis au groupe de bénéficier d'échanges intellectuels au plus haut niveau avec certaines des plus grandes institutions françaises et internationales.

Ce contact permanent avec les problématiques du monde de l'entreprise et de la sphère publique est un élément très important de son histoire et de son image. Il a permis de lancer le recrutement de grands scientifiques dans les années quatre-vingt-dix.

Les années 2000 ont vu l'intensification de la concurrence entre les grands centres de recherche en économie à travers le monde. Il est d'usage de constater la faible attractivité de la France pour les chercheurs étrangers de réputation internationale et de déplorer la fuite de nos cerveaux.

La discipline économique n'échappe malheureusement pas à ce constat général, avec des conséquences graves. En particulier, le déficit de recherche sur les entreprises et les marchés en France entraîne une pénurie d'acteurs de haut niveau formés à l'économie et à la finance, et un déficit de culture économique dans le grand public et parmi les décideurs.

Pour contrer ces forces centrifuges, le groupe toulousain a réussi à obtenir en 2006 le label de "Réseau Thématique de Recherche Avancée - RTRA". Il compte ainsi parmi les 13 projets sélectionnés par l'Académie des sciences, destinés à devenir "les fers de lance de la recherche française". L'Etat a dans ce cadre permis la création en février 2007 de la Fondation de Coopération Scientifique Jean-Jacques Laffont - TSE.



Cette Fondation a eu incontestablement un effet très positif sur la réalisation des objectifs susmentionnés. Pour atteindre son objectif d'installer durablement le pôle toulousain parmi les meilleures universités mondiales en économie, elle mène une politique centrée sur les axes et moyens d'action suivants :

- flexibilisation des stratégies de recrutement et capacité à faire des offres attractives pour attirer des chercheurs de haut niveau exerçant à l'étranger ;
- renforcement de la capacité de production en recherche par un programme d'incitation à la recherche de haut niveau, par la création de chaires internationales et de bourses doctorales ;
- amélioration de la gouvernance du pôle, notamment par la création d'organes de pilotage de programmes et d'évaluation, par l'animation et la coordination des réflexions et des stratégies, et par le renforcement de la gestion des ressources humaines.

Le programme d'incitation à la Recherche se compose d'une série d'instruments destinés à attirer les meilleurs profils, à valoriser le travail de ses chercheurs et à améliorer leurs conditions de travail :

- Les primes de publication récompensent le flux de publications de haut niveau. Elles sont versées aux chercheurs en fonction des points de publication engrangés dans l'année, ces points étant eux-mêmes calculés en fonction de la qualité de la revue (TSE édite régulièrement un classement des meilleures revues, par champ disciplinaire) qui publie le papier

du chercheur et de l'importance de celui-ci par rapport à la taille moyenne des papiers publiés dans cette revue.

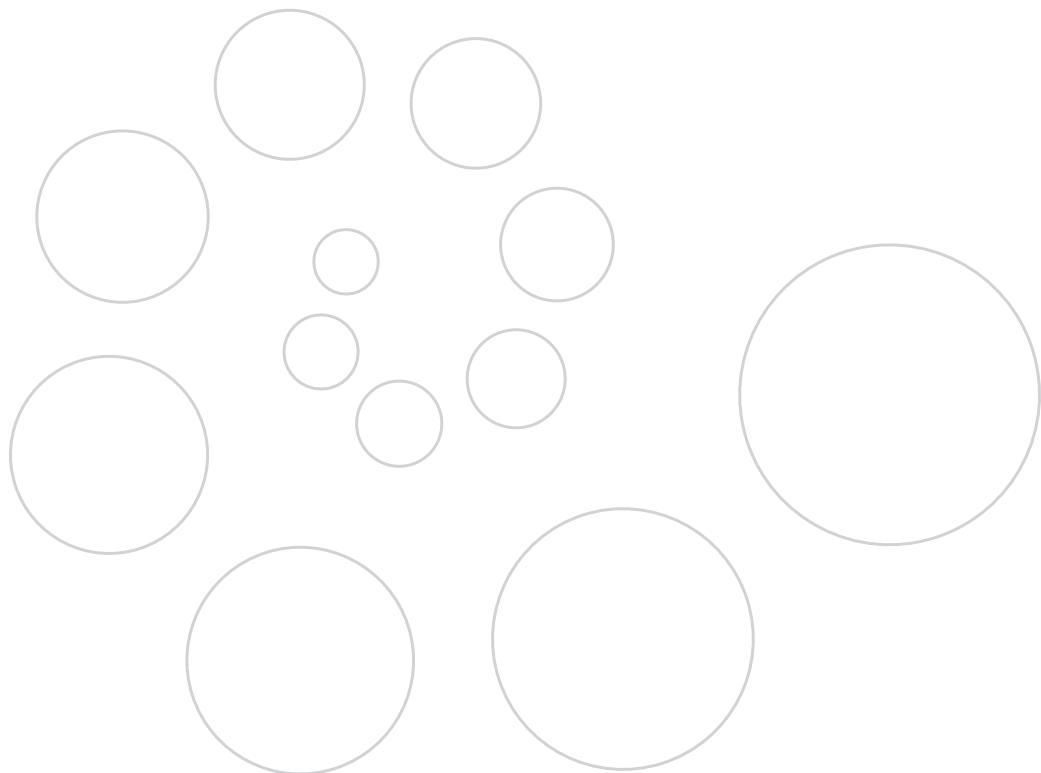
• Les primes d'excellence (Outstanding vitae award) récompensent pour une durée de 3 ans les chercheurs qui présentent un historique significatif de publications de haut niveau, selon une méthodologie identique à celle des primes de publication. Comme pour les primes de publication, ces récompenses sont actuellement dans l'ordre de grandeur des primes d'excellence scientifiques versées par les universités et les organismes de recherche en France.

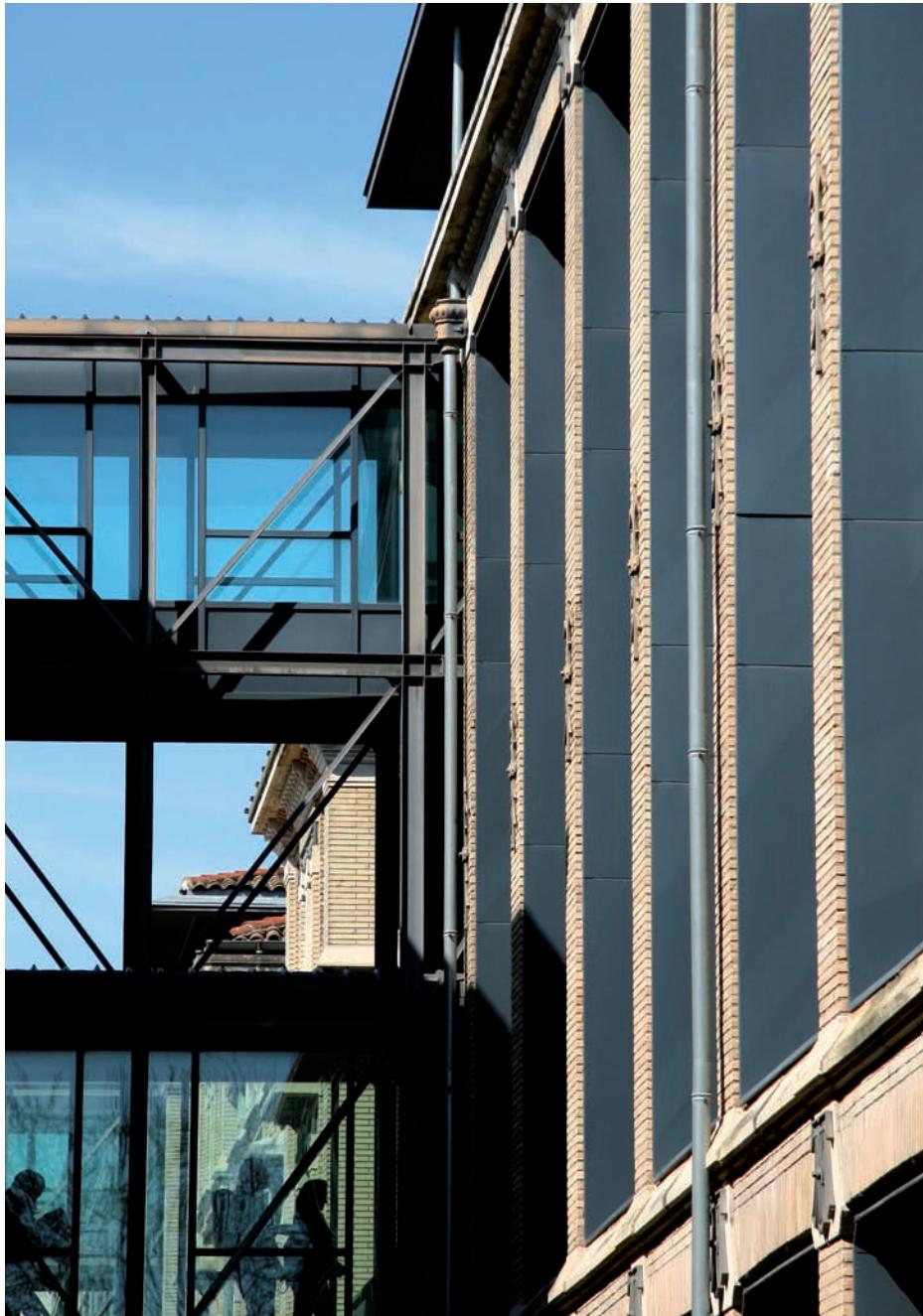
• Les décharges de cours (pour les enseignants-chercheurs) : financées par la Fondation, elles sont destinées à deux publics distincts :

- les jeunes chercheurs à fort potentiel, afin de les aider à consolider leurs positions en matière de recherche durant les premières années post-Doctorat.

- Les enseignants-chercheurs confirmés qui ont accumulé des points de publication.

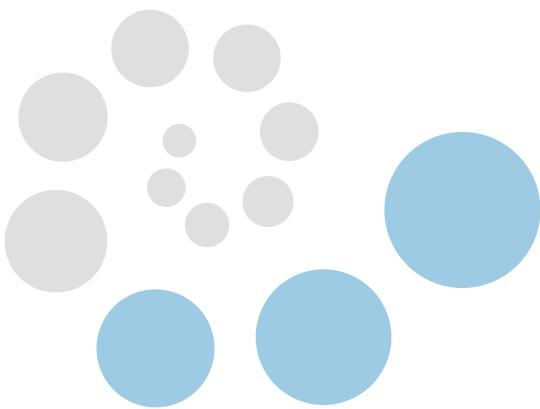
• Les Bourses doctorales : destinées aux étudiants de l'Ecole Doctorale d'UT1, elles sont versées par la Fondation et récompensent des étudiants de Master Recherche ou de Doctorat. Les critères pris en compte sont de deux ordres : l'excellence académique (en général des étudiants qui ont des mentions bien ou très bien en M1 ou des étudiants particulièrement brillants qui postulent depuis l'étranger), couplée à des critères sociaux. Au total, ce sont plus de 240.000 € qui ont été attribués en 2010 à 21 jeunes doctorants.





CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS 2010



LabEx

Le Président de la République française a annoncé le 22 juin 2009 le lancement d'un grand emprunt servant à financer un programme d'investissements d'avenir. Sur les 35 milliards d'euros levés via ce grand emprunt, l'essentiel, soit 21,9 milliards, est consacré à l'Enseignement supérieur et la Recherche.

L'appel à projet "laboratoires d'excellence" (LabEx), lancé en 2010, s'inscrit dans cette politique et est doté d'un fonds d'un milliard d'euros, dont la part consomptible est de 10%. L'ambition du processus LabEx est de "doter les laboratoires ayant une visibilité internationale de moyens significatifs pour leur permettre de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers, d'attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau."

Une première vague de labellisations est prévue en mars 2011.

Les équipes de TSE et de son université se sont mobilisées en 2010 autour de deux projets : le LabEx TSE et le LabEx IAST.

► Projet de LabEx TSE

L'objectif de ce projet est de renforcer la réputation internationale et l'attractivité de TSE, afin de lui permettre de rentrer dans le Top 10 mondial des départements d'économie dans les 10 ans qui viennent.

Les financements LabEx permettraient notamment de faire de TSE un véritable département intégré de recherche et d'enseignement en sciences économiques, à l'instar de ses principaux concurrents à travers le monde.

Le projet LabEx TSE prévoit ainsi des actions couvrant 4 grands champs disciplinaires (nouveaux outils d'analyse économique, entreprises et marchés, croissance et innovation, développement durable) et articulées autour de 5 axes principaux : Chaires permanentes (pour améliorer notamment le recrutement de chercheurs internationaux), système de bonus-recherche incitatif et transparent (pour fidéliser nos meilleurs chercheurs), centre de calcul scientifique (afin de pouvoir traiter les données indispensables à une recherche de qualité), services centraux TSE (pour optimiser le soutien aux chercheurs et mieux valoriser leurs travaux) et école d'économie (nécessité de renforcer le volet "enseignement" en s'inspirant du modèle des "grandes écoles").

[Ce projet fera l'objet d'une évaluation définitive fin 2011]

► Projet de LabEx IAST

Le projet "Institut d'Etudes Avancées en Sciences Sociales à Toulouse" s'appuie sur l'excellence scientifique de l'Université de Toulouse, et notamment celle de TSE. Il comporte donc un volet "économie" essentiel, mais couvre aussi d'autres champs disciplinaires, comme le droit, la sociologie, les mathématiques, la psychologie, etc.

L'ambition de ce projet est de développer une approche scientifique originale et interdisciplinaire sans équivalent en

France et de mettre en œuvre une articulation appropriée entre la recherche internationale et la formation, notamment doctorale, au plus haut niveau.

[Ce projet a été labellisé au printemps 2011]

Prix & distinctions

L'excellence académique collective d'un centre de recherche comme TSE se mesure aussi à la reconnaissance individuelle dont bénéficient ses membres. L'année 2010 aura vu un certain nombre de chercheurs de TSE recevoir de prestigieuses distinctions.

Jean Tirole, le Président du Conseil d'Administration de TSE, a reçu en 2010 le prix Claude Levi-Strauss et le prix du Chicago Mercantile Exchange Group.

Le très prestigieux Prix Claude Lévi-Strauss distingue un chercheur qui, par ses travaux, contribue à une évolution significative des méthodes ou des approches en sciences humaines et sociales. Cette définition suppose que les travaux de ce chercheur aient acquis une forte visibilité internationale qui dépasse les frontières de sa propre discipline. Ce Prix a été créé en 2009 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la gestion en a été confiée à l'Académie des Sciences morales et politiques. Jean Tirole a reçu ce Prix le 29 novembre 2010, des mains de Mme Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le prix du Chicago Mercantile Exchange Group associé au Mathematical Science Research Institute de l'Université de Berkeley a été remis à Jean Tirole le 13 septembre 2010. Décerné depuis 2006 et s'appuyant sur un jury de dix chercheurs renommés, dont deux prix Nobel d'économie, ce prix récompense un chercheur qui a fait preuve d'originalité et d'innovation dans son utilisation des outils statistiques, mathématiques et de calcul pour étudier le comportement des marchés et, plus généralement, le fonctionnement de l'économie.

Christian Gollier, directeur de TSE, a obtenu une chaire senior à l'Institut Universitaire de France en 2010.

6 Chercheurs de TSE sont soutenus par l'European Research Council (ERC) (voir Chapitre 3) :

- Christian Gollier
- Christian Hellwig
- Thomas Mariotti
- Guillaume Plantin
- Jean-Charles Rochet
- Jean Tirole

Jean-Charles Rochet a reçu le prix de la revue Risques le 8 avril 2010 pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix, créé en 2000, récompense les études les plus innovantes en matière de risque.



Jacques Crémér a été nommé membre du conseil scientifique de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS qui compte 24 membres. L'INSHS a pour vocation de favoriser l'interaction entre les disciplines aussi bien au sein des sciences humaines et sociales qu'avec les domaines de recherche pris en charge par les autres Instituts du CNRS. Il entend donc favoriser les réflexions sur les disciplines elles-mêmes, sur les transferts de problématiques et sur les croisements des méthodes de recherche pour forger de nouvelles alliances entre les grands domaines du savoir.

Bruno Biais a reçu le prix Syntec Conseil en Management 2010. Ce prix récompense des publications de recherche appliquée sur le management de l'entreprise et les déterminants de sa croissance et de sa pérennité. Il a pour objectifs de renforcer la collaboration entre les grandes écoles, les universités et les cabinets de Conseil, valoriser la recherche et les publications sur le management au sein de la profession, améliorer les pratiques des consultants grâce à un rapprochement avec les chercheurs et sensibiliser le corps professoral et leurs étudiants aux pratiques du Conseil en Management. Syntec Conseil en Management est un syndicat professionnel des métiers du Conseil en Management soutenu par la Fédération Syntec.

Bruno Biais et Jean-Pierre Florens ont été élus Fellows de la Société d'Econométrie en 2010. La Société d'Econométrie, fondée en 1930 par Irving Fisher, économiste américain, et Ragnar Frisch, économiste norvégien, est la plus grande et la plus prestigieuse société savante en économie. En février 2011, elle compte 648 fellows dans le monde. Son objet est de favoriser les études à caractère quantitatif qui tendent à rapprocher le point de vue théorique du point de vue empirique dans l'exploration des problèmes économiques.

Michel Moreaux a été nommé Officier dans l'ordre national du mérite en 2010.

Recrutements

La dynamique de long terme d'une institution de recherche est essentiellement déterminée par sa stratégie de recrutement. C'est pourquoi TSE y accorde une attention toute particulière depuis plusieurs années. La campagne de recrutement 2010 aura été particulièrement fructueuse pour TSE, tant au niveau des Chaires "Juniors" que des chercheurs confirmés. Ces bons résultats traduisent l'attractivité croissante de notre institution sur le marché mondial des sciences économiques. En 2010, TSE s'est intégré au "job market" américain pour réaliser ses recrutements.

Deux chercheurs de renommée internationale ont ainsi rejoint TSE en 2010 : Christian Hellwig (Allemand ; Chaire Senior TSE) et James Hammitt (Américain ; recruté par TSE pour 2 ans en partenariat avec l'INRA).

TSE a aussi recruté, au titre des Chaires Junior, Renato Gomes (Brésilien), Yinghua He (Chinois) et Roberto Pancrazi (Italien), mais aussi quatre autres chercheurs : Jérôme Bolte (professeur d'UT1), Vincent Rebeyrol, François Poinas et Yassine Lefouili (Maîtres de conférences d'UT1).



Jérôme BOLTE, Professeur
Docteur en mathématiques de l'Université Montpellier II. Sa recherche porte sur l'optimisation continue, les méthodes de gradients et sous-gradients, la méthode de Newton ainsi que l'analyse non régulière.



Renato GOMES, Chaire junior
PhD en économie de l'Université Northwestern en 2010. Spécialisé dans la théorie microéconomique et l'économie industrielle, il travaille actuellement sur la façon dont fonctionnent les plateformes de marchés.



James HAMMITT, Professeur
PhD de Harvard et spécialiste de l'analyse du risque et de l'analyse coûts/bénéfices, notamment en matière de santé et d'environnement. Il est professeur d'économie et des sciences de la décision à la Harvard School of Public Health. Il occupe également le poste de directeur au Harvard Center for Risk Analysis.



Yinghua HE, Chaire junior
PhD en économie de l'université Columbia en 2010. Spécialisé dans l'économie du travail et l'économie industrielle appliquée, il travaille actuellement sur les mécanismes de cession et sur le fait de savoir si les programmes d'orientation scolaire prennent en considération le bien être des étudiants.



Christian HELLWIG, Chaire senior
PhD de la London School of Economics. Théoricien de l'économie spécialiste de macro-économie, finance et théorie des jeux, il est recruté à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) en 2002 comme professeur assistant et devient professeur associé en 2007. Ses recherches portent sur le rôle de l'information dans les problèmes de coordination, les marchés financiers et la macroéconomie. Il a aussi travaillé sur les frictions existant sur les marchés de prêt et le rôle des frictions de prix sur l'inflation et l'ajustement agrégé par les prix. Il a déjà publié dans l'*American Economic Review*, *Econometrica*, la *Review of Economic Studies* et le *Journal of Political Economy*.



Yassine LEFOUILI, Maître de conférences
Docteur en économie de l'université Paris 1. Ses recherches portent sur l'économie industrielle, les droits de propriété intellectuelle, la politique de la concurrence et la régulation.



Roberto PANCRIZI, Chaire junior
PhD de Duke University en 2010. Il s'intéresse à la macroéconomie quantitative et en particulier aux propriétés statistiques des séries temporelles à différentes fréquences. Il analyse la pertinence de ces propriétés en matière de propagation et de diffusion des chocs dans une économie, de bien être, de risque, de prix des actifs et d'économie internationale.



François POINAS, Maître de conférences
Docteur en économie de l'Université Lyon 2. Ses recherches portent sur l'économie du travail et la microéconométrie appliquée.



Vincent REBEYROL, Maître de conférences
Docteur en économie de l'Université Paris 1. Ses domaines de recherche sont le commerce international, la géographie économique, l'économie industrielle et l'économie politique.

► Professeurs invités

- *David BARDEY* (visiting fellow) est professeur d'économie à l'Université Rosario (Colombie).
- *Ujjayant CHAKRAVORTY* (visiting fellow) est professeur d'économie à l'Université d'Alberta (Canada).
- *Emmanuel FARHI* (visiting fellow) est professeur d'économie à l'Université Harvard (Etats-Unis).
- *Ana FERRER* (professeur invité) enseigne à l'Université de Calgary (Canada).
- *Francisco GONZALES* (professeur invité) enseigne à l'Université de Calgary (Canada).
- *François ORTALO MAGNE* (visiting fellow) est professeur à la Wisconsin School of Business à Madison (Etats-Unis).
- *John THANASSOULIS* (professeur invité) enseigne à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni).
- *Glen WEYL* (visiting fellow) est Junior Fellow à la Harvard Society of Fellows (Etats-Unis).

Un projet immobilier ambitieux

La communauté se développant rapidement, TSE a besoin d'agrandir ses locaux. Le projet de nouveau bâtiment pour accueillir les équipes de TSE est entré en 2010 dans une phase très opérationnelle, préalable au démarrage des travaux (prévu fin 2011).

Le Cabinet d'Architectes Grafton (Irlande), retenu fin 2009 suite à un concours international, a finalisé courant 2010 les principaux éléments du projet, en lien avec les équipes de TSE. Le bâtiment, au dessin résolument innovant et ambitieux, développera près de 18.000 m² et permettra de rassembler l'ensemble des équipes de TSE (aujourd'hui réparties sur deux bâtiments) dans une ambiance propice à la recherche, au partage des savoirs et à l'excellence scientifique.

La localisation du projet dans le périmètre du cœur historique de Toulouse aura nécessité, courant 2010, un long et fructueux travail de concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et les services Archéologiques de l'Etat.

La livraison du bâtiment est prévue fin 2013.

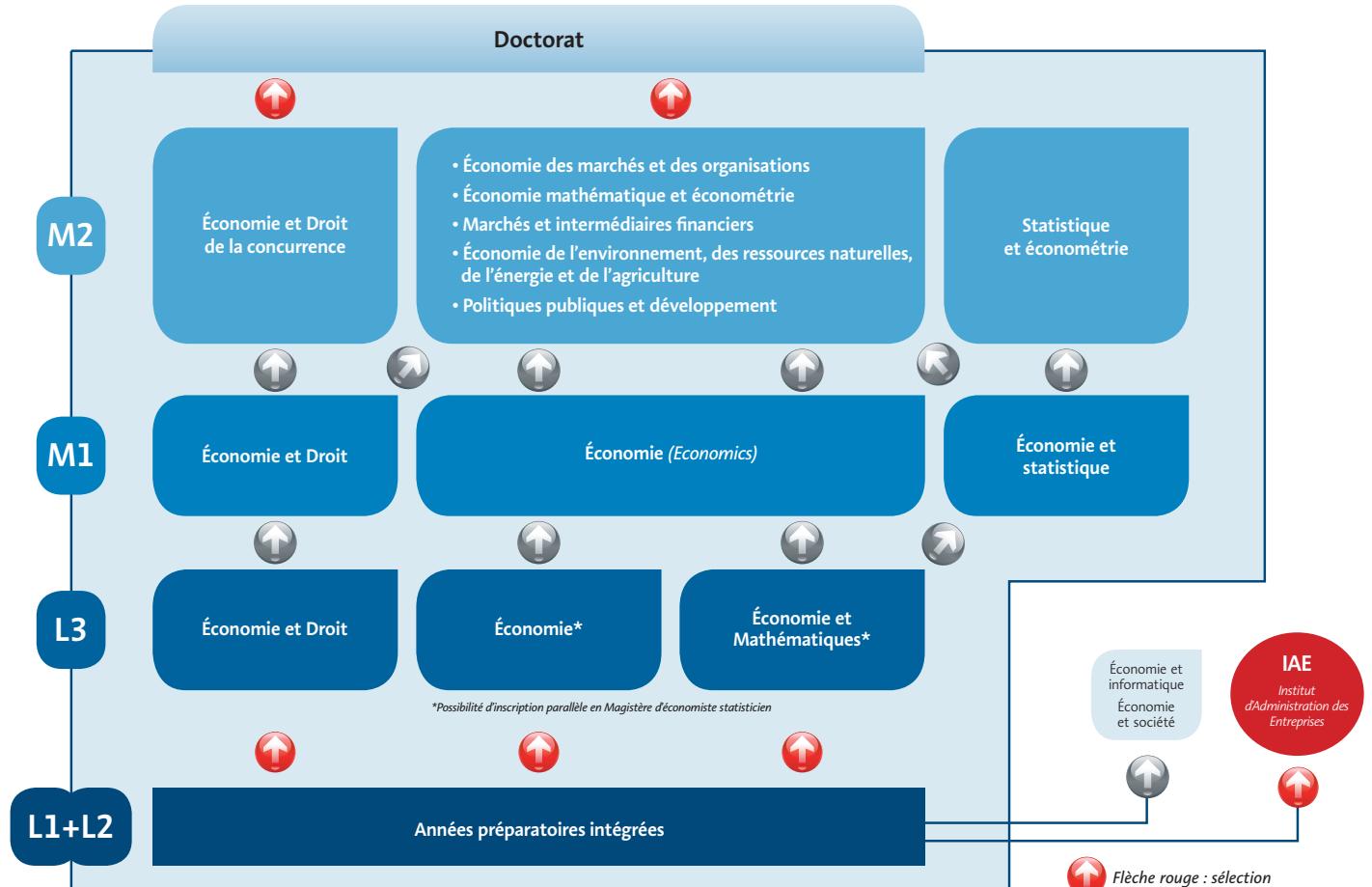


L'École d'économie de Toulouse

La Présidence de l'Université Toulouse 1 Capitole, la Direction de son UFR de Sciences économiques et la communauté des enseignants-chercheurs et des chercheurs de TSE ont élaboré courant 2010 un ambitieux projet : créer une Grande Ecole d'économie au sein de l'université. Cette innovante "troisième voie" est rendue possible par la transformation en 2010 de l'UFR de Sciences économiques en Ecole d'économie de Toulouse et par l'adossement de cette nouvelle Ecole à TSE. C'est à la rentrée 2011-2012 que l'Ecole prendra toute son envergure, en basculant simultanément les 5 années de licence et master dans le nouveau schéma. Les cours de master y seront enseignés en anglais, langue qui sera progressivement étendue à l'ensemble du cursus.

Le nouvel ensemble ainsi constitué bénéficie d'une grande lisibilité internationale comme c'est déjà le cas pour son école doctorale. Grâce au prestige de TSE, l'Ecole permet de faire émerger une nouvelle voie d'excellence au sein de l'Université, au bénéfice du plus grand nombre. La mobilisation des réseaux professionnels de TSE et de l'équipe pédagogique dont la qualité est unique en Europe Continentale donnent à l'Ecole une nouvelle dimension et un positionnement extrêmement spécifique dans le paysage français de l'enseignement supérieur.

INSERTION PROFESSIONNELLE (*finance, banque, assurances, environnement, développement...*)





Rapport de la Cour des Comptes

La Fondation Jean-Jacques Laffont - TSE a fait l'objet d'un audit de la part de la Cour des Comptes durant l'été et l'automne 2010. Ce contrôle s'inscrit dans une série d'audits concernant les 3 RTRA (Réseaux Thématiques de Recherche Avancée) en sciences humaines et sociales, avec PSE et IEA.

Le rapport final d'audit, transmis au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et aux tutelles de TSE, a été rendu public en mars 2011.

Dans leur conclusion, les Sages de la rue Cambon soulignent que "*TSE a rempli le cahier des charges prévu par la Loi, les conventions et les statuts, alors même que le dispositif des RTRA était principalement destiné aux sciences dures. TSE fournit l'exemple d'un RTRA adapté aux sciences humaines et sociales, parmi lesquelles les sciences économiques occupent, il est vrai, une place particulière.*"

Concernant l'excellence académique de TSE, ils relèvent "*un conseil scientifique dont le renom mondial est incontestable*", "*une forte visibilité mondiale*", "*le développement de profils de carrière alternatifs qui diffèrent du système de droit commun des universités et des établissements de recherche (...) [qui] permettent à des chercheurs d'évoluer, pour une durée donnée, dans un milieu de recherche renommé, cimenté par l'estime des pairs*", "*une capacité de mesure de l'excellence à travers une batterie d'indicateurs dont le plus important est la bibliométrie, (...) une bibliométrie selective qui modifie l'attitude des chercheurs face à la publication, en privilégiant la qualité sur la quantité*".

Enfin, la Cour des Comptes salue la qualité de la gestion de la Fondation : "*TSE a tôt marqué son originalité financière. En effet, ses dirigeants se sont démarqués de nombreux homologues en ne souhaitant pas profiter de la consomptibilité et en favorisant la capitalisation de la dotation, conformément à la vocation naturelle d'une fondation. Ils ont su développer la capacité de TSE d'attirer des capitaux privés au profit d'une recherche de niveau mondial*".

Néanmoins, le rapport de la Cour des Comptes engage les organes de l'Etat et la direction de TSE à réfléchir à un certain nombre d'améliorations du schéma de gouvernance que TSE a pu optimiser sous contraintes. Ainsi, "*l'efficacité de la gouvernance de TSE, dont on a vu ce qu'elle doit à l'autorité personnelle de certains chercheurs, s'arrête aux frontières de la Fondation*".

Audit Aragon-eRH

La Fondation et l'IDEI ont décidé courant 2010 de lancer un audit d'organisation des fonctions support afin d'accompagner au mieux la croissance des besoins, l'évolution nécessaire des compétences et l'efficacité de l'organisation.

Les thèmes abordés par l'étude ont été les suivants : étude sur les enjeux d'évolution des fonctions administratives à 3 ans, analyse des activités réalisées aujourd'hui, qualification des nouvelles activités liées à la croissance de l'IDEI et de TSE, plan de montée en compétence à travers des actions de formation.

Thomas-Olivier LEAUTIER, chercheur à TSE, a accepté d'être le "pilote interne" de cet audit, qui a été confié à la société ARAGON-eRH.

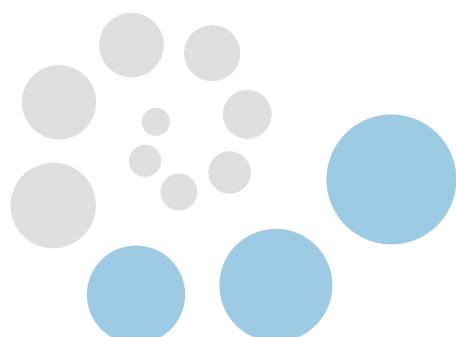
A partir des entretiens réalisés auprès des personnels et des responsables administratifs du GIE, de l'IDEI et de TSE, ARAGON-eRH a proposé un plan d'action à trois ans sur les thèmes mentionnés précédemment.

En accord avec les recommandations de l'Audit, et en lien avec le départ du Secrétaire Général de la Fondation (qui est devenu Enseignant-Chercheur à l'IEP Toulouse tout en restant membre de TSE), les services centraux se sont organisés autour d'une direction des opérations et des ressources humaines d'une part et une direction administrative et financière (poste confié à Sylvie LUCAS) d'autre part.

Le poste de "Directeur des Opérations et des Ressources humaines" commun à la Fondation, à l'IDEI et au GIE a été créé en septembre 2010. Son rôle est de coordonner les services administratifs et techniques de TSE, ainsi que la politique de communication et de développement. Il permet aux directions de TSE et de l'IDEI de se concentrer sur le pilotage stratégique de leurs institutions.

Son premier titulaire, nommé à titre transitoire, est Hervé OSSARD, ancien chercheur de l'IDEI et ancien Délégué régional de l'INRA. Il est également Vice-président du Pôle de Compétitivité Agrimip-Innovation.

L'audit a permis aussi de recadrer la politique de RH du GIE, de clarifier les perspectives professionnelles de son personnel administratif et technique, et d'engager une réflexion sur la politique RH de l'ensemble du personnel engagé dans le développement de la communauté des économistes de l'Université Toulouse 1 Capitole.



Audit AERES

L'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (agence nationale relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) a rendu en août 2010 ses rapports d'évaluation des 3 laboratoires intégrés dans TSE et l'Université Toulouse 1 Capitole (GREMAQ, LERNA et ARQADE).

Ses commentaires sont particulièrement favorables aux laboratoires de TSE, aussi bien sur l'excellence académique que sur sa politique de développement et de valorisation.

En terme d'excellence de la recherche, l'AERES souligne que *"c'est en économie, au sein du RTRA TSE, que l'Université Toulouse 1 Capitole atteint aujourd'hui sa plus grande visibilité internationale en matière de recherche, une visibilité qui revêt un niveau assez exceptionnel. On peut en effet noter qu'un des classements bibliométriques les plus utilisés par les économistes (IDEAS, RePEc, University of Connecticut) lui assigne actuellement le 23^e rang mondial parmi toutes les institutions actives dans la discipline, le 12^e si l'on se restreint aux départements universitaires d'Économie et, dans les deux cas, le 3^e rang européen, après l'Université d'Oxford et la London School of Economics. D'autres classements bibliométriques peuvent naturellement conduire à des résultats légèrement différents, sans toutefois que le premier rang en Europe continentale ne lui soit contesté. Cette place privilégiée est ici mentionnée en tant qu'indicateur de visibilité internationale. Il n'est d'ailleurs pas difficile de citer d'autres indices de reconnaissance des économistes toulousains. Par exemple, 13 d'entre eux sont membres effectifs ou honoraires de l'Institut Universitaire de France (IUF) sur les 31 membres économistes que comprend cet institut et sur les 14 membres de l'IUF appartenant à l'Université Toulouse 1 Capitole."*

Plus loin, l'AERES valorise également les trois composantes de TSE, à savoir les laboratoires GREMAQ, LERNA et ARQADE : "Si l'on se réfère aux évaluations de la section recherche de l'AERES, les trois unités en économie qui relèvent de TSE sont d'un niveau excellent et figurent parmi les meilleures équipes européennes dans les domaines de l'économie industrielle, de l'économie publique, de l'économétrie, de la macroéconomie, de l'économie de l'environnement et de l'économie du développement."

L'AERES note que les résultats actuels sont le fruit d'un travail à long terme, initié par Jean-Jacques Laffont : *"Le niveau d'excellence atteint par les économistes toulousains est le résultat d'un long périple de trois décennies, initié et conduit par Jean-Jacques Laffont de 1978 à 2004 ; un périple au cours duquel se sont relayés des objectifs intermédiaires successifs parallèlement à une profonde structuration de l'environnement disciplinaire, en France et ailleurs. De plus, ce développement de la recherche toulousaine en économie a été aidé par son mode de financement, reposant pour l'essentiel sur le partenariat avec des entreprises publiques et privées et les contrats de recherche établis dans le cadre de l'Institut d'économie industrielle (IDEI). Ce partenariat, qui se prolonge aujourd'hui sous forme de mécénat au sein de la Fondation Jean-Jacques Laffont, dotée actuellement de 80 millions d'euros au total (dont 13,6 millions d'euros de l'État par le biais du RTRA, 33 millions de "fund-raising" auprès d'entreprises, et 33 millions de "match-funding" de l'État), permet à TSE d'attirer les meilleurs chercheurs sur le plan international par des incitations financières exceptionnelles."*

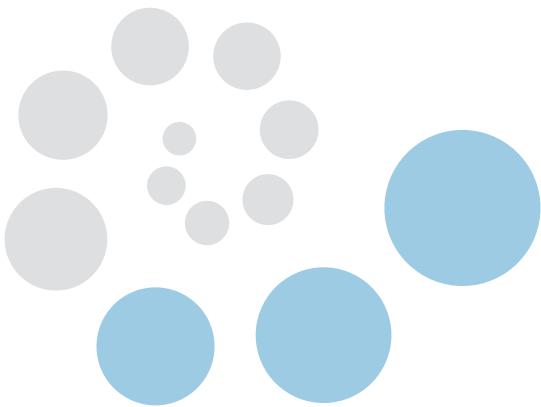
Enfin, les experts de l'AERES mettent en lumière la politique de valorisation menée au sein de TSE : *"En matière de stratégie de valorisation de la recherche, il faut surtout souligner la voie, exceptionnelle dans le milieu universitaire français relevant des sciences sociales, qu'a ouverte Jean-Jacques Laffont en 1990 en créant l'Institut d'Économie industrielle (IDEI). L'institut sert un double objectif : d'une part, offrir aux entreprises et aux administrations une interface entre leurs activités et la recherche économique, laquelle a conduit à de nombreux partenariats de recherche, et d'autre part, permettre à l'université d'être compétitive au niveau international, notamment en assurant des rémunérations financées par ces partenariats. Si les partenariats avec le secteur industriel constituent donc un point fort de l'université, ceux-ci concernent plus particulièrement les économistes."*





CHAPITRE 3

VIE SCIENTIFIQUE 2010



La politique scientifique de TSE

Par Jacques CREMER
Directeur Scientifique de TSE

Les pages qui suivent présentent un aperçu des résultats de la recherche effectuée à TSE au cours de l'année 2010. Après les données brutes, sur les projets de recherche financés, sur les classements bibliométriques, les publications et les recrutements, vous trouverez une chronique écrite par Paul Seabright qui présente de façon informelle certains des résultats qui l'ont marqué.

Vous noterez en particulier le grand nombre de projets financés par le prestigieux "European Research Council", après une sélection au niveau européen.

Dans ces propos liminaires, je voudrais attirer l'attention sur un autre aspect de notre vie collective : le foisonnement d'activités à TSE. Dans une semaine ordinaire, se tiennent une dizaine de séminaires en anglais, avec des orateurs venus du monde entier. Mais aussi des ateliers de recherche regroupent doctorants et chercheurs confirmés autour de thèmes allant de la politique de la concurrence aux modèles d'appariement.

De plus, de nombreuses conférences font le point sur des sujets aussi divers que le financement de l'infrastructure dans les économies en développement et l'économie politique de la crise – toujours dans un cadre international, souvent en associant chercheurs et praticiens, en provenance des entreprises privées aussi bien que des administrations publiques.

Cette activité, dont vous aurez un aperçu en parcourant notre site Internet, traduit bien la gourmandise pour l'économie qui caractérise les chercheurs de TSE.

De plus en plus, ces activités sont coordonnées par les onze groupes thématiques récemment mis en place dans notre communauté. De nombreux chercheurs de TSE appartiennent à plusieurs groupes :

- "Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation",
- "Développement",
- "Economie de la décision publique et des incitations",
- "Economie expérimentale et comportementale",
- "Economie industrielle",
- "Economie publique",
- "Econométrie et statistique",
- "Environnement et ressources naturelles",
- "Finance",
- "Macroéconomie",
- "Mathématiques de la décision"

Ces groupes gèrent en général un séminaire, et souvent un atelier doctoral. Ils participent au processus de recrutement, en particulier dans le domaine de la prospective, et surtout celui des chaires juniors. Ils participent à l'élaboration et à l'organisation des cours spécialisés dans les différents programmes de formation, en particulier au niveau doctoral.

Projets de recherche financés

► Financière de la Cité

La Chaire Financière de la Cité, fruit d'une convention passée entre TSE et la Financière de la Cité, a été signée le 5 mai 2010 à Paris. A cette occasion, une conférence sur le thème "Objectif de long terme et contraintes de court terme : comment appréhender le temps dans la gestion du risque ?" a été présentée par Christian Gollier, directeur de TSE.

Dans le cadre de la convention, les problématiques des investisseurs de long terme, dont la Financière de la Cité qui est spécialisée dans la gestion des fonds, sont étudiées dans un environnement financier en pleine mutation. En effet, suite à la crise financière survenue à l'automne 2008, de nouvelles normes prudentielles applicables aux investisseurs institutionnels ont été mises en place.

► SCOR

TSE et SCOR ont créé courant 2009 une Chaire de Finance, dont le premier titulaire est Augustin Landier. Cette Chaire a pour objectif de développer des connaissances scientifiques innovantes, empiriques et théoriques en économie financière. Les travaux pourront par exemple conduire à des recommandations de réforme économique dans le domaine des marchés financiers ou à l'évaluation d'initiatives de régulation. L'engagement global de SCOR se monte à 1,5 million € sur 5 ans.

► Banque de France

TSE et la BDF ont l'ambition de renforcer la recherche économique en France et de se placer au cœur du débat et de l'expertise économique au niveau international. La BDF s'engage ainsi dans la création d'une Bourse doctorale en économie financière dotée de 15.000 € par an pendant 3 ans.

► Conseil Européen de la Recherche (ERC)

En 2010, six projets de recherche portés par des chercheurs de TSE sont financés par le Conseil Européen de la Recherche (European Research Council - ERC), chacun pour une durée de cinq ans. Il s'agit des projets suivants :

"Agency Costs and Asset Pricing" / Thomas Mariotti (TSE-GREMAQ) / 1 million € (2008-2013).

"Evaluation and Management of Collective Long-Term Risks" / Christian Gollier (TSE-LERNA) / 1,4 million € (2009-2014).

"Risk Management after the Crisis" / Jean-Charles Rochet (TSE-GREMAQ) / 1,4 million € (2010-2015).

"Cognition and Decision-Making: Laws, Norms and Contracts" / Jean Tirole (TSE-GREMAQ) / 1,9 million € (2010-2015).

"Information Heterogeneity and Frictions in the Macroeconomy" / Christian Hellwig (TSE-GREMAQ) / 1,5 million € (2010-2015).

"Risk Incentives in Financial Institutions and Financial Stability" / Guillaume Plantin (TSE-GREMAQ) / 564.000 € (2010-2015).



► Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Cinq projets de recherche portés par des chercheurs de TSE sont financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

"Achat public et capture de rentes, le cas du Paraguay" / Emmanuelle Auriol (TSE-ARQADE) / 230.000 € (2009-2012).

"Econometric Risk Modelling of Evolutionary Systems" / Sébastien Van Bellegem (TSE-GREMAQ) / 180.000 € (2009-2012).

"Théorie des contrats et finance d'entreprise" / Jean-Paul Décamps (TSE-GREMAQ) et Jean-Charles Rochet (TSE-GREMAQ) / 130.000 € (2009-2013).

"Understanding Organisation : The Complex Interplay of Incentives and Identity" / Roberta Dassi (TSE-GREMAQ) / 69.697 € (2009-2012).

"Liens sociaux en économie : expérimentation et théories" / Astrid Hopfensitz (TSE-GREMAQ) / 132.000 € (2011-2014).

► Commission Européenne

Le projet "Science, Innovation, Firms and Markets in a Globalized World" est mené par Marc Ivaldi (TSE-EHESS). Dotation de 86.400 € de la Commission Européenne le 1^{er} juin 2008 pour une durée de trois ans.

► Fondation Alzheimer

Une convention de recherche sur l'analyse économique des trajectoires de prise en charge des personnes âgées souffrant de démence sénile a été signée le 11 mars 2010 pour un montant de 290.000 € avec la Fondation Alzheimer. Le responsable du projet est Jean-Pierre Florens (TSE-GREMAQ).

Les classements bibliométriques

Pour attirer les meilleurs chercheurs, les meilleurs étudiants et les meilleures partenaires, les Universités du monde entier rivalisent d'initiatives et d'arguments pour être identifiées, le plus positivement possible, dans un marché de l'enseignement supérieur et de la recherche lui aussi globalisé. Il n'est donc pas surprenant dans ces conditions que les labels externes de qualité et/ou de puissance fassent florès : labels, classements, accréditations, etc.

Le plus connu de ces classements est celui dit de Shanghai (classement académique des universités mondiales, établi par des chercheurs de l'Université Jiao-Tong de Shanghai). Un classement qui a toutefois ses limites, reconnues par ses créateurs : il favorise les institutions anglophones et celles de grande taille, et les indicateurs pour évaluer les universités spécialisées dans les sciences sociales sont peu pertinents. Il convient aussi de souligner que ce classement est très rétrospectif (en particulier à travers le poids des Prix Nobel obtenus depuis 1900) et qu'il ne cherche pas à pondérer les publications par leur qualité.

L'Université Toulouse 1 Capitole a toutefois intégré le Top 100 mondial dans le domaine "sciences sociales" en 2009 (notamment grâce aux chercheurs de TSE), alors qu'elle ne couvre qu'un sous-ensemble des SHS.

Nous privilégions donc un étalonnage via des classements qui étudient spécifiquement l'économie. Les classements de Combes et Linnemer, RePEc, de l'Université de Tilburg, de EconPhD ou de Coupé sont établis à partir du nombre d'articles publiés au cours d'une période donnée par les chercheurs et les centres de recherche auxquels ils appartiennent. Ils dépendent de nombreux paramètres, dont le choix des revues retenues, leur pondération relative en fonction de leur qualité, l'impact de la taille de l'article publié et du nombre de co-auteurs, la période considérée, la gestion des affiliations multiples, etc.

S'il n'existe pas de classement parfait, il est important cependant de noter que les classements ci-après pondèrent les revues selon leur qualité, et donc reflètent le caractère innovant et l'influence des publications alors que le seul volume de publications est un indicateur très discutable du niveau réel de la recherche.

► Classements de Combes et Linnemer

Combes et Linnemer (*Journal of the European Economic Association*, 2003) comparent les laboratoires européens en économie. Ils analysent deux périodes et utilisent deux critères : l'un basé sur les seules 8 meilleures revues scientifiques internationales et l'autre basé sur l'ensemble des 855 revues d'économie. La position de TSE dans ces classements est présentée dans le tableau ci-dessous. On notera en particulier la progression nette pour la période récente.

	Critère 855 revues	Critère top 8 revues
Période 1971-2000	Rang 3	Rang 4
Période 1996-2000	Rang 2	Rang 1

Plus récemment, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a commandé aux mêmes auteurs un classement des centres de recherche en économie en France. "Combes et Linnemer 2010" base son évaluation en utilisant la même méthode qu'en 2003, mais en quantifiant les publications des différents centres français sur l'année 2008. En données agrégées et pondérées par la qualité des revues, **TSE confirme son leadership en France**, devant la Paris School of Economics, qui a une productivité totale 30% inférieure à TSE malgré sa taille plus importante (214 chercheurs comptabilisés contre 125 à TSE). TSE est aussi classé premier dans deux des trois autres classements proposés par les auteurs. TSE se trouve juste derrière IEP-Paris dans le classement basé sur la productivité par chercheur, cette dernière institution profitant de sa petite taille dans la discipline (9 chercheurs comptabilisés).

► Classement RePEc

L'Université du Connecticut coordonne depuis de nombreuses années une initiative de classement des départements d'économie dans le monde sur la base du nombre de citations des articles de ses membres, pondéré par la qualité des revues dans lesquelles ces citations sont obtenues. En 2010, ce classement REPEC classe TSE comme le **11^e meilleur département d'économie dans le monde**, juste derrière les Universités Columbia et Stanford.

► Classement de l'Université de Tilburg

L'université de Tilburg offre la possibilité d'évaluer la productivité des différents centres de recherche en économie dans le monde. Le classement standard qu'elle propose sur son site est basé sur le nombre de publications non pondérées dans les 68 revues considérées les meilleures par l'université de Tilburg, entre 2004 et 2008. TSE y apparaît à la 21^e place mondiale. Le choix des revues retenues et le fait qu'elles ne soient pas pondérées par la qualité rend ce classement assez imparfait.

► Classement du site EconPhD

Le site EconPhD est consulté par les étudiants du monde entier désireux de sélectionner une université pour entreprendre leurs études doctorales en économie. En utilisant les méthodes bibliométriques reconnues, il a passé au crible 63 revues scientifiques sur la période 1993-2003. Il ressort de ce classement que TSE est :

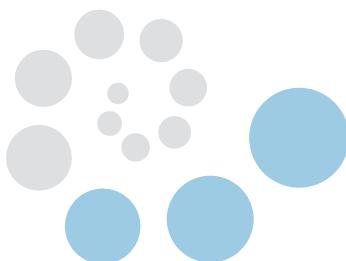
- 1^{er} mondial en théorie des incitations,
- 1^{er} européen (2^{ème} mondial) en économie industrielle,
- 1^{er} européen en économie de l'entreprise,
- 1^{er} européen en économie de l'environnement,
- 1^{er} européen en économie publique et en économie politique.

► Classement de Coupé des 1000 meilleurs économistes mondiaux

Ce classement suit la méthodologie adoptée par T. Coupé, *Journal of the European Economic Association* (2003) sur la base des publications (pondérées par la qualité) des chercheurs au cours de la période 1990-2000. Cette liste des 1000 économistes les plus productifs dans le monde contient 22 résidants français en vie. Parmi eux,

- 12 sont à TSE, dont Jean Tirole, classé n° 2 mondial
- 5 sont à l'Ecole d'Economie de Paris
- Le reste se répartit entre l'INSEE (2), Marseille (2)
- Normale Cachan (1), et Dauphine (1)

Ce classement est confirmé par l'étude récente de Courtault, Hayek, Rimbaux et Zhu qui classe 6 chercheurs de TSE parmi les 10 meilleurs professeurs d'économie de France, en utilisant l'indice h de Harzing.



Ouvrages et publications

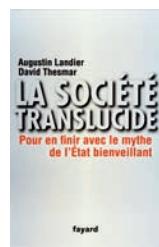
LES PUBLICATIONS

En 2010, les chercheurs de TSE ont publié 96 articles dans des revues à comité de lecture. Ces articles couvrent tous les champs de la discipline. Le nombre de points donnant droit à des primes de publication a plus que doublé entre la première campagne portant sur la période 2004-2006 et la troisième allant de 2006 à 2008, puis s'est stabilisé lors de la campagne 2007-2009. Cette évolution traduit une nette progression de la production scientifique des chercheurs de TSE dans les meilleures revues d'économie internationales.

Période	2004 2006	2005 2007	2006 2008	2007 2009
Nombre de points	34.97	69.75	72	64.78

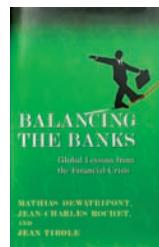
LES OUVRAGES

► La Société translucide (Landier et Thesmar)



Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC) ont publié "La société translucide" chez Fayard. Cet essai destiné à un large public s'en prend au "mythe de l'Etat bienveillant", revenu avec force sur le devant de la scène économique à la faveur de la crise. L'ouvrage annonce surtout la révolution que constitue l'accès de tous et à très grande échelle, notamment grâce à Internet, à une masse inégalée d'informations gratuites sur l'économie et la société. Une révolution dont on est encore loin de mesurer l'impact mais qui va changer la manière dont les marchés sont régulés, à commencer par les marchés financiers, et modifier en profondeur le rôle de la puissance publique.

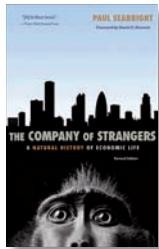
► Balancing the Banks (Dewatripont, Rochet, Tirole)



Mathias Dewatripont (ULB), Jean-Charles Rochet (TSE) et Jean Tirole (TSE) ont publié "Balancing the Banks : Global Lessons from the Financial Crisis" chez Princeton University Press. Dans cet ouvrage, ils tirent les leçons de la crise financière survenue en 2007 aux États-Unis et dont les conséquences secouent encore aujourd'hui le monde. Ils proposent d'importantes réformes prudentielles et, en particulier, une marche à suivre concernant le traitement à l'avenir des banques en difficulté.

Alors que certaines mesures de politique économique vont dans la bonne direction, d'autres mesures, comme le soulignent les auteurs de ce livre, ne sont pas suffisantes pour prévenir une autre crise. Ils montrent la nécessité d'un système de régulation prudentielle qui soit capable de s'adapter au flux des innovations financières qui caractérisent le système financier actuel.

► The Company of Strangers (Seabright)



Paul Seabright a publié "*The Company of Strangers: a Natural History of Economic Life (2nd)*" chez Princeton University Press. Dans cet ouvrage, il met l'accent sur les aspects à la fois étranges et fragiles de notre vie quotidienne. En particulier, il montre comment un sentiment de confiance accrue dans nos sociétés a conduit au cours des dix dernières années à une globalisation accélérée de nos économies puis sa chute à la crise financière qui s'ensuit. Puisant à la fois dans la biologie, l'anthropologie, l'histoire, la psychologie et la littérature, Paul Seabright analyse les fondements de la confiance dans notre vie quotidienne. Il remarque que les actes les plus banals de la vie quotidienne – l'achat de nourriture ou de vêtements – sont le fruit d'un réseau complexe d'interactions au niveau mondial. Il s'interroge sur le fait de savoir pourquoi les êtres humains ont fait confiance à des étrangers pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

Chronique de la vie scientifique

Paul Seabright, chercheur de TSE, s'est prêté au jeu de l'analyse critique des principaux travaux scientifiques de TSE en 2010. Extraits.

"Legs de gestion, enracinement et inerties stratégiques"
de Catherine Casamatta et Alexander Gümbel.

Publié dans *le Journal of Finance*.

Cet élégant papier propose une explication à un fait curieux : les dirigeants d'entreprise semblent rester en poste plus longtemps que ne le justifieraient les résultats de l'entreprise. (...)

Ce que montrent les auteurs, c'est qu'embaucher un nouveau PDG et ne pas changer de stratégie est une mauvaise idée. En effet, le PDG nouvellement embauché aura tendance à mettre de possibles mauvais résultats sur le compte de son prédécesseur, affaiblissant ainsi les incitations de ce dernier à obtenir de meilleurs résultats lorsqu'il est en poste. Par conséquent, il est coûteux de remplacer le PDG d'une entreprise, à moins que soit décidé d'abandonner la politique qu'il a initiée.

Pour cette raison, il est de bonne politique de faire coïncider changement de stratégie et changement de la direction. Le papier de Catherine et Alexander est riche d'enseignements théoriques et, bien qu'il soit suggéré que l'ancrage à un poste de direction n'est pas nécessairement dû à un conseil d'administration craintif ou complice, nul ne devrait penser qu'il est fait dans l'article une apologie de l'efficacité des pratiques de rémunération dans le monde de l'entreprise.

En effet, il se peut que les entreprises deviennent trop rigides au changement de stratégie précisément parce que celui-ci induit un changement de direction.

"Aide internationale versus intervention militaire dans la guerre contre le terrorisme"
de Jean-Paul Azam et Véronique Thelen.

Publié dans *le Journal of Conflict Resolution*.

Les auteurs démontrent que la meilleure arme contre les attaques terroristes, c'est l'aide internationale. À l'opposé, les interventions militaires tendent à accroître la fréquence de telles attaques. L'aide internationale ayant un caractère endogène avec le fait qu'il y ait des interventions militaires, les auteurs utilisent toute une batterie d'instruments pour démêler la causalité. Ils montrent également que les dépenses d'éducation sont un moyen efficace pour lutter contre le terrorisme (...). Comme Jean-Paul et Véronique le font remarquer, l'effet des dépenses d'éducation est plus important sur le gouvernement et la société civile plus généralement que sur les terroristes eux-mêmes (qui peuvent certes devenir plus compétents). Les conclusions de ce travail méritent d'être largement diffusées, au-delà même de la communauté des économistes.

"Accroître la consommation de fruits et légumes : une analyse des politiques publiques en termes de coûts-bénéfices"
de Jean Dallongeville, Luc Dauchet, Olivier de Mouzon, Vincent Réquillart et Louis-Georges Soler.

Publié dans *l'European Journal of Public Health*.

J'ai été intrigué et très intéressé par cet article dont le résultat le plus intéressant est, selon moi, que la consommation de fruits et légumes, qui a un effet bénéfique sur la santé, est beaucoup plus sensible à une baisse de la TVA qu'à des subventions versées aux ménages à faible revenu ou qu'à la mise en œuvre par les gouvernements d'un programme éducatif visant à sensibiliser la population. Sans surprise, mais sans doute convient-il de le rappeler, plus le coût de la mise en œuvre d'une mesure est faible, plus son effet l'est également. Partout les budgets des gouvernements sont soumis à des pressions sévères à cause de la crise économique. Il est vraisemblable que la TVA augmente partout en Europe dans les mois et les années qui viennent. Préparez-vous donc à être inondé de brochures vantant les mérites d'une alimentation saine lorsque vous serez dans la salle d'attente de votre médecin : elles n'auront pas d'impact sur l'état de santé des patients mais elles donneront à moindre frais bonne conscience à l'administration du ministère de la santé.

"Inference on Vertical Contracts between Manufacturers and Retailers Allowing for Non Linear Pricing and Resale Price Maintenance",
de Céline Bonnet et Pierre Dubois.

Publié dans *le Rand Journal of Economics*

Excellent papier qui s'intéresse aux relations contractuelles entre industriels et distributeurs. Ces relations sont décrites dans leur modèle structurel par des contrats non-linéaires. Comme on le sait, la présence de contrats non-linéaires permet d'une part d'extraire de la rente en utilisant un paiement forfaitaire et d'autre part d'affecter la nature de la concurrence en aval en utilisant un paiement par unité produite. (...)

On s'intéresse plus particulièrement aux effets de la loi Galland de 1996 qui interdisait la revente en dessous du prix de gros. Céline et Pierre montrent que cette loi a donné la possibilité aux industriels de recourir à des contrats non-linéaires afin d'imposer le prix de revente aux distributeurs, alors même que l'imposition du prix de revente est une pratique illégale en France. Le modèle est également utilisé pour simuler l'effet de la fusion de Nestlé et de Perrier. Selon les estimations, cette fusion a causé une augmentation du prix de l'eau en bouteille, même si cet impact est relativement modéré (1 à 2%). La prise en compte des contrats non linéaires permet ainsi une meilleure compréhension de l'impact de la concurrence sur de tels marchés, et ce modèle sera sans aucun doute utilisé pour analyser d'autres marchés.

Les deux articles suivants utilisent des méthodes intéressantes afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des individus dans les comportements économiques. Le problème général auquel ces deux papiers sont confrontés peut s'expliquer de la manière suivante. Quel est l'effet d'un changement de caractéristique (qui passe de A à B) sur le bien-être ou le comportement d'un individu ? Pour le savoir, il ne suffit pas de comparer le bien être ou le comportement des individus en A avec celui des individus en B. En effet, il peut exister entre ces deux groupes d'individus des différences (observées ou inobservées) qui ne dépendent pas de l'état dans lequel se trouvent les individus et qui, par conséquent, doivent être corrigées. (...)

Céline Nauges (avec Anne Briand, Jon Strand et Muriel Travers) a publié "**Impact de l'accès à l'eau courante sur la consommation d'eau**" dans *Environment and Development Economics*. Ce papier propose une estimation de l'effet d'un meilleur accès à l'eau sur sa consommation globale à Dakar. Si cette estimation est délicate, c'est que les consommateurs d'eau courante déjà raccordés ne sont pas représentatifs et ont en général une demande en eau supérieure à la moyenne. En effet, l'accès à l'eau courante ne se fait pas par hasard, et les personnes qui ont la plus forte demande en eau sont vraisemblablement ceux qui ont fait suffisamment de "lobbying" pour être déjà raccordés. Les auteurs utilisent toute une série d'instruments mesurant la capacité à obtenir un raccordement à l'eau courante et non corrélés avec le niveau de leur demande. Ainsi, alors que les consommateurs actuellement raccordés utilisent 35 litres d'eau de plus par jour que ceux qui ne le sont pas, Céline et ses co-auteurs montrent que de nouveaux consommateurs raccordés ne consommeraient en moyenne que 27 litres de plus par jour, ce qui représente un surcroît de demande relativement plus faible que ce que l'on aurait pu craindre.

Dans le même esprit, Thierry Magnac (avec Laurent Gobillon et Harris Selod) a publié un papier intitulé "**L'influence de son lieu de résidence sur le fait de trouver un emploi dans la région parisienne**" publié dans *The Journal of applied Econometrics*. Il est bien connu que les taux de chômage varient considérablement selon les régions. (...) Ces différences sont-elles liées à la région ou aux personnes qui y vivent ? Les individus ayant des caractéristiques similaires ont tendance à se regrouper au même endroit. Dès lors, on peut observer de grandes disparités régionales, même si la trajectoire d'emploi d'une personne est indépendante de son lieu de résidence.

Thierry Magnac et ses co-auteurs s'intéressent aux différences d'accès à l'emploi dans les communes de la région parisienne. Ils expliquent ces différences par deux effets : un effet lié à la concentration géographique de caractéristiques individuelles identiques et un effet propre à la commune considérée. Ils trouvent que la première composante explique 30% de la variation alors que les caractéristiques spatiales en expliquent 70%. Comme une personne qui a toujours aimé blâmer son entourage pour justifier ses fautes personnelles (...) je trouve ce résultat plutôt rassurant. Bien sûr, il peut y avoir des interactions entre les caractéristiques personnelles et spatiales. (...)

"Optimal Choice and Beliefs with Ex Ante Savoring and Ex Post Disappointment"

Christian Gollier et Alexander Muermann.

Publié dans *Management Science*.

Christian Gollier et Alexandre Muermann mettent en place un cadre de décision dans lequel l'optimisme d'un individu confronté à un choix compte dans l'arbitrage entre l'avantage à se réjouir à l'avance d'un événement et le regret éprouvé lorsque celui-ci ne se réalise pas. En effet, plus un individu est optimiste, plus l'écart entre l'anticipation du plaisir qu'un évènement se réalise et la déception constatée si tel n'est pas le cas sera grand. Christian et Alexander montrent que les préférences des agents économiques qui découlent des résultats sont compatibles avec un certain nombre de propriétés standard des fonctions de préférence. Ils montrent que l'anticipation et le regret peuvent expliquer certaines anomalies empiriques importantes, y compris les violations connues de l'axiome d'indépendance, l'éénigme de la prime d'équité et une préférence parmi les acheteurs d'assurance pour les franchises basses.

Ce résultat est important pour la recherche car il bouleverse les idées établies de longue date sur les parties de notre mécanisme cognitif qui réagissent à nos choix de décision rationnels : l'optimisme, de ce point de vue, n'est pas révélé par les données, mais est une variable de choix dans l'optimisation de l'utilité. Ce résultat ouvre des possibilités de réévaluer de nombreux aspects actuels de la théorie de la décision en prenant en compte l'accumulation de données empiriques sur les manipulations complexes de l'esprit humain.

"Commodity Taxation under Habit Formation and Myopia"

Helmut Cremer, Philippe De Donder, Dario Maldonado et Pierre Pestieau.

Publié dans *The B. E. Journal of Economic Analysis & Policy*

Ce papier analyse les conséquences de la formation des goûts sur une politique fiscale optimale. Il est bien connu qu'une formation de goûts pleinement anticipée ne pose pas de problème. En revanche, lorsque les individus font des choix de consommation aujourd'hui sans prendre en compte l'impact de ces choix sur la formation de leurs goûts futurs, les besoins de ces individus peuvent être supérieurs à ce qu'ils avaient prévu. Partant de l'idée que l'effet d'un choix de consommation sur les goûts futurs est une externalité, Helmut Cremer et ses co-auteurs proposent de façon détaillée un système fiscal fondé sur des taxes à la Pigou. Ils montrent que,

lorsqu'il n'est pas possible de mettre en place un système de taxes forfaitaires, l'objectif de redistribution peut ne pas être satisfait. En particulier, la redistribution n'est pas assurée si les individus qui sont le moins lucides sur leurs goûts futurs sont également ceux qui perçoivent un revenu faible. Le problème est que la taxation des biens de consommation générateurs de goûts non anticipés redistribue les ressources vers les individus qui sont clairvoyants et qui, par conséquent, peuvent recevoir une utilité plus élevée. Une question importante posée dans le papier est de savoir comment choisir entre une politique fiscale et d'autres politiques publiques pour prendre en compte la formation des goûts (comme l'éducation). Former les gens à réfléchir plus clairement aux conséquences de leur comportement peut être plus efficace que de les taxer.

"Imperfect Competition in Financial Markets: An Empirical Study of Island and Nasdaq",

Bruno Biais, Christophe Bisière et Chester Spatt.

Publié dans *Management Science*.

Ce papier original traite de l'imperfection de la concurrence entre les opérateurs financiers présents sur les plateformes de marché. Les auteurs prennent en compte les conséquences d'une décision prise en avril 2001 par le NASDAQ. Cette mesure concerne la réduction de la granularité de la grille de tarification. Cette décision n'a pas seulement réduit les écarts de prix sur le NASDAQ, mais également les écarts en vigueur sur la plateforme concurrente Island. Ce résultat est difficile à comprendre si l'on considère que les opérateurs sur la plateforme Island sont en situation de concurrence parfaite. On peut penser raisonnablement qu'ils le sont car l'entrée sur cette plateforme est plus ou moins libre et les prix sont transparents.

Bruno Biais et ses co-auteurs mettent en évidence le fait que les opérateurs ont tendance sur la plateforme Island à fixer les prix en se référant aux cotations du NASDAQ. Cela laisse penser que ces opérateurs sont en situation de concurrence plus vigoureuse avec les opérateurs du NASDAQ que les uns avec les autres sur la plateforme Island. Il semble, en somme, qu'il existe une certaine coordination entre les opérateurs de la plateforme Island qu'il est difficile de comprendre au vu de l'infrastructure de marchés concurrentielle. Ce point soulève la question de l'importance de la granularité. Bien évidemment, dans tout échange stratégique, l'équilibre dépend de la stratégie adoptée. Toutefois, la véritable question est de savoir pourquoi les interactions entre les opérateurs devraient toujours être stratégiques. Est-ce que les barrières à l'entrée sont une explication ? Ou les entraves à la croissance qui se justifient en présence de nombreux petits opérateurs mais pas lorsqu'il n'y a que quelques gros opérateurs ? Ou cela aurait-il quelque chose à voir avec un comportement hors norme ? Se pourrait-il que les opérateurs se concentrent sur un ou deux prix et se comportent comme s'ils étaient sur un marché dont la structure s'apparente à un oligopole plus petit que dans la réalité ?

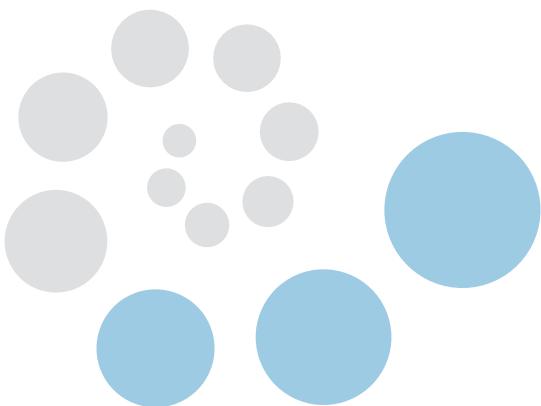
Quelle que soit l'explication retenue, ces résultats montrent que c'est une erreur de traiter la concurrence sur les marchés financiers comme se rapprochant nécessairement de la concurrence parfaite simplement parce que le nombre d'opérateurs est devenu très important. Si nous voulons anticiper les crises financières futures de façon plus efficace, ce résultat est à retenir absolument.





CHAPITRE 4

LA GOUVERNANCE DE TSE



Le système académique français est caractérisé par une gouvernance très contrainte de ses institutions. Il consiste souvent en un empilement de centres de décision aux pouvoirs enchevêtrés et flous.

La création du RTRA (Réseau Thématique de Recherche Avancée) TSE en février 2007 a déclenché un ensemble de réformes qui a permis de transformer la Toulouse School of Economics en un centre de recherche dont la gouvernance se rapproche des meilleurs standards internationaux en la matière. Beaucoup de ces réformes sont de nature expérimentale, et des améliorations restent à mettre en œuvre. Quoiqu'il en soit, TSE est à la pointe des expérimentations en matière de gouvernance du paysage universitaire français.

Comme dans les grandes universités du monde, le pouvoir est exercé au sommet par un conseil d'administration (CA) composé presque exclusivement de personnalités extérieures (12 administrateurs sur 14, plus les 4 censeurs et le commissaire du gouvernement). Ces personnalités extérieures, PDGs de grandes entreprises, scientifiques étrangers et partenaires publics partageant l'ambition d'excellence de l'institution, apportent une forte expertise à l'institution.

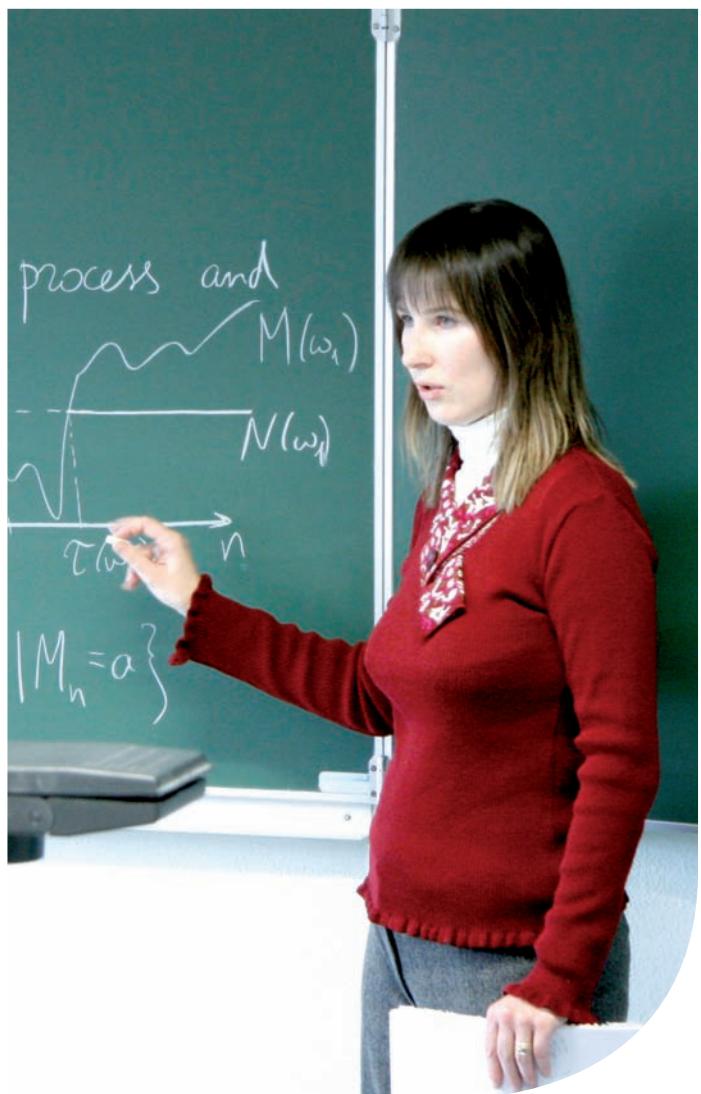
Le CA nomme le directeur de la Fondation, discute des grandes orientations stratégiques, valide son budget, et vérifie la conformité des programmes par rapport aux missions constitutives de la fondation. Le CA est conseillé dans cette dernière tâche par le conseil scientifique de TSE, composé de 16 chercheurs extérieurs à la communauté, personnalités de tout premier plan, dont plusieurs lauréats du Prix Nobel d'économie.

Le directeur de TSE dispose d'une délégation de pouvoir importante du CA pour exercer les responsabilités exécutives de la Fondation. Avec l'aide d'un conseil de direction, il prend les décisions relatives aux différents programmes d'action, dont les recrutements sur les chaires TSE, et les compléments de salaires aux chercheurs et au staff administratif. Avec les directeurs des 3 laboratoires et la directrice de l'Ecole TSE, il est l'interlocuteur de la communauté des chercheurs de TSE vis-à-vis de ses différents partenaires, dont l'Université Toulouse 1 Capitole, les opérateurs nationaux de la recherche (CNRS, INRA, EHESS), les collectivités territoriales, l'Etat et les entreprises qui soutiennent son action. Ses responsabilités se rapprochent de celles d'un directeur de département dans les grandes universités de recherche américaines.

Cette organisation conçue à la création de TSE fut jugée perfectible en ce qui concerne la participation collégiale des chercheurs et enseignants-chercheurs de TSE. En 2009, une commission "Cherbonnier-Rochet" fut constituée pour trouver des solutions à cette déficience. Des conclusions du rapport de cette commission, plusieurs nouvelles instances furent mises en place durant l'été 2009, qui produisirent leurs premiers effets durant l'année 2010. L'esprit de ces réformes institutionnelles était de renforcer les échanges entre la direction et les membres de TSE, pour tester les projets nouveaux, réfléchir aux problèmes rencontrés, trouver des solutions consensuelles ou évaluer des actions passées. Par exemple, l'idée de développer un système de recrutement junior unique basé sur le système de "tenure track"3" émane d'une réunion du conseil de département au printemps 2010.

Nous avons créé un conseil de département (Co Dep) composé de représentants élus (par chacun des 11 groupes de recherche de TSE) et de personnalités représentantes des composantes de TSE (directeurs de laboratoire, directeur de l'IDEI, directrice de l'Ecole, CA de l'Université,...). Il est l'émanation de la communauté des chercheurs de TSE. Ce conseil se réunit en moyenne toutes les 6 semaines sous la présidence du directeur de TSE. A ce jour, ce conseil a abordé des sujets aussi divers que la définition du périmètre de TSE, la rédaction d'une charte éthique, la réponse à l'appel d'offre LABEX, ou la réforme du système d'incitations. Le Co Dep a aussi donné son avis sur le choix du nouveau directeur avant la décision du conseil d'administration à ce sujet à l'automne 2010.

Un comité de recrutement a aussi été créé. Il est composé de plus de 25 chercheurs essentiellement seniors nommés par le conseil scientifique. Il a en charge le dossier crucial de la prospective et de l'instruction du processus de recrutement à TSE. Toute personne candidatant pour un poste "tenure" à TSE voit sa candidature évaluée par ce comité. Néanmoins, ce comité reste consultatif. Il fait ses recommandations au directeur de TSE qui décide des recrutements sur les chaires, au comité de sélection de l'université pour les recrutements sur des postes de Maître de conférences et de professeur. Il émet juste un avis sur les recrutements au CNRS, INRA et EHESS, mais avec une influence limitée à ce stade.



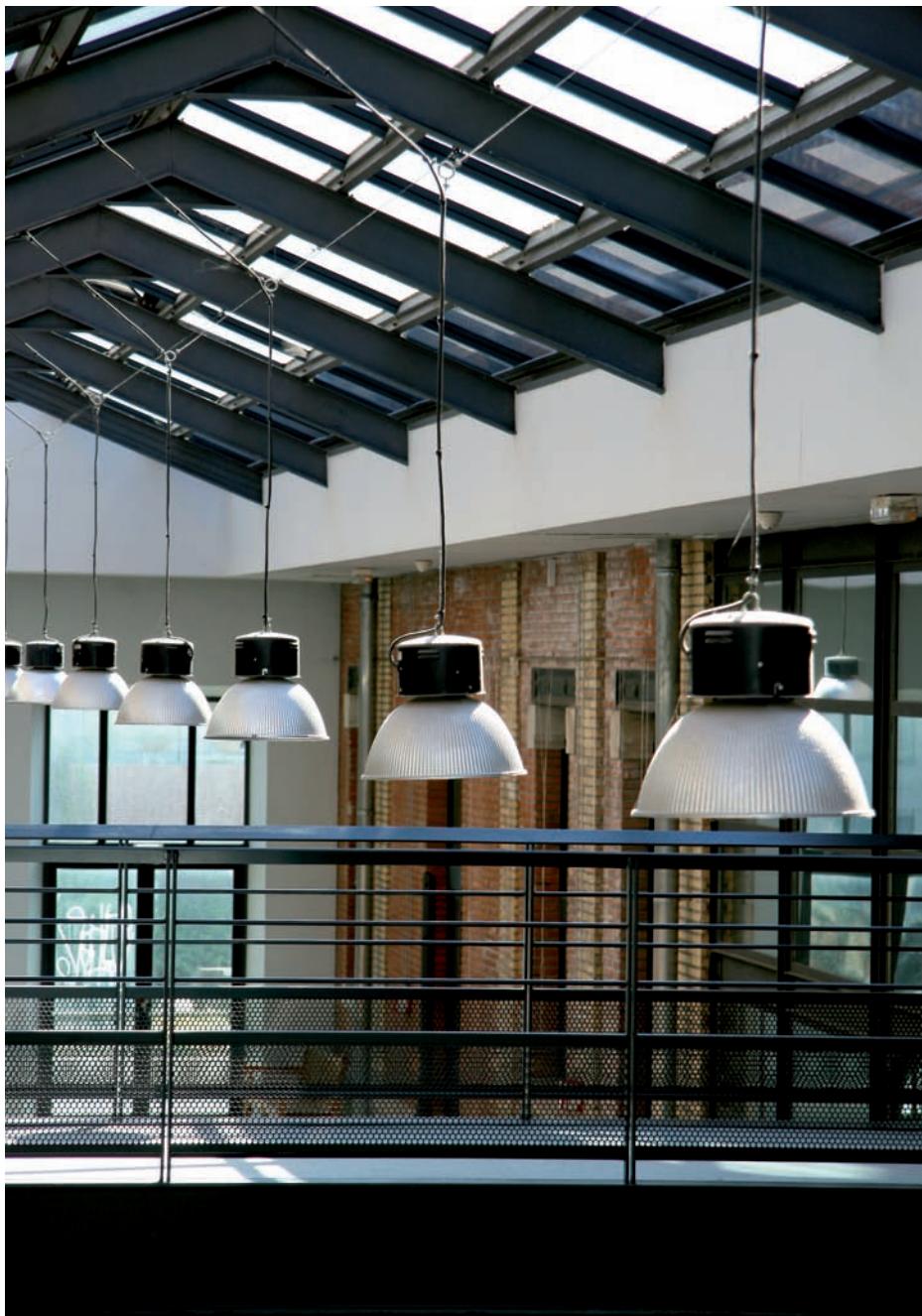
Finalement un conseil du staff administratif (CSA) fonctionne depuis la rentrée 2009, qui a permis une meilleure coordination des différentes équipes administratives existant dans le réseau (GREMAQ, LERNA, GIE, Ecole Doctorale). Ce conseil est présidé par le directeur des opérations de TSE.

Deux faits importants ont marqué la gouvernance de TSE en 2010. D'une part, un "search committee" a été mis en place en juin en vue d'instruire la succession au directeur dont le mandat arrivait à échéance en février 2011. Ce processus a conduit à la proposition de reconduction de Christian Gollier à ce poste. Cette proposition a été soutenue à l'unanimité par le conseil de département, et a été validée à l'unanimité par le conseil d'administration. Cette reconduction s'est accompagnée d'un renouvellement du comité de direction. Les efforts pionniers de Bruno Jullien (dir adjoint), Thierry Magnac (dir scientifique), et Marc Ivaldi (dir de la valorisation et de la communication) durant la première mandature ont porté leurs fruits. D'autre part, le poste de secrétaire général très efficacement occupé par Frédéric Cherbonnier, qui a accepté un poste de professeur à l'IEP de Toulouse en juin 2010, a été remplacé par celui de directeur des opérations et des ressources humaines. Ce poste a été occupé par Hervé Ossard de façon intérimaire de juillet à décembre 2010.

L'année 2010 a donc été marquée par ces changements importants de gouvernance. Il est incontestable que ces nouvelles structures ont largement contribué à établir au sein de TSE un esprit plus collectif et cohésif. Si le projet TSE est ambitieux , il offre néanmoins à chacun une place dans son dispositif, qui valorise la recherche, l'enseignement et les multiples autres services produits par la Toulouse School of Economics.

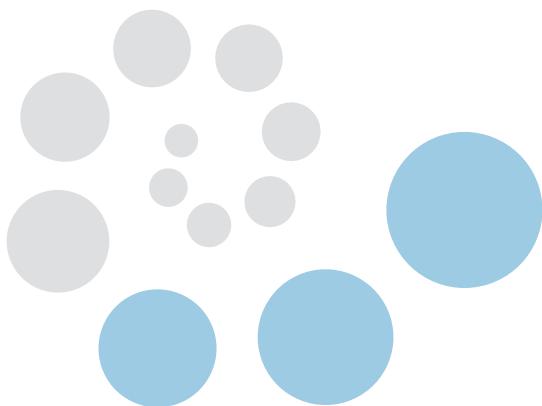
Le chemin à parcourir est encore long avant de pouvoir concourir à armes égales en termes de gouvernance avec nos concurrents les plus sérieux dans la course à l'excellence mondiale. TSE ne contrôle que partiellement certains instruments essentiels déterminant son destin. Ainsi, les décisions relatives aux recrutements permanents et à la promotion de ses membres lui échappent complètement. L'instabilité des modes d'évaluation des projets de recherche par le secteur public constitue une autre source d'inquiétude. Finalement, en ligne avec les évaluations de l'AERES, TSE et les 3 laboratoires qui le composent devront aussi prochainement déterminer le rôle respectif des laboratoires et de la Fondation dans la gouvernance globale de la communauté.





CHAPITRE 5

CONTRIBUTIONS DE TSE À LA SOCIÉTÉ CIVILE



TSE s'est donné pour ambition de faire progresser la recherche scientifique dans le domaine de l'économie et de peser ainsi dans les débats scientifiques de la discipline.

Pour autant, TSE n'oublie pas son autre mission qui est de porter des éclairages scientifiques dans le débat public, auprès des décideurs politiques et économiques, mais aussi auprès des citoyens.

Les chercheurs de TSE interviennent donc régulièrement dans des médias nationaux ou régionaux et sont fréquemment consultés par des structures publiques

Présence dans les medias

► Présence de TSE dans la presse nationale

En 2010, les chercheurs de TSE ont publié 69 tribunes dans la presse nationale, essentiellement dans L'Expansion, Le Monde, Les Echos et la Tribune. Il convient de relever la forte progression de cette exposition : le nombre de tribunes écrites par les chercheurs de TSE dans la presse nationale a été multiplié par plus de quatre sur la période 2006-2010 et le nombre de quotidiens et mensuels dans lesquels TSE est présent a plus que doublé au cours de la même période.

Evolution de la visibilité de TSE dans la presse nationale

Année	Tribunes	Chercheurs	Quotidiens et mensuels
2006	16	12	4
2007	35	21	6
2008	33	18	5
2009	57	26	8
2010	69	26	10

Les chercheurs de TSE utilisent ainsi leur expertise issue de leur recherche et de leur connaissance du monde de l'entreprise et du secteur public. Ils deviennent ainsi des collaborateurs réguliers de certains titres.

Par exemple, depuis 1999, les économistes toulousains livrent tous les mois leur point de vue sur un sujet d'actualité dans l'Expansion et depuis 2008, ils tiennent une tribune mensuelle dans les Echos sur un sujet de leur choix (rédigée successivement par Christian Gollier, Bernard Salanié puis Jacques Crémer).

Augustin Landier contribue mensuellement dans le même journal, en collaboration avec David Thesmar (HEC).

Enfin, depuis le début de l'année 2009, Emmanuelle Auriol et Paul Seabright se partagent la rédaction d'une tribune mensuelle dans le supplément "Economie" du Monde.

► Présence de TSE dans les media audiovisuels

Les chercheurs TSE participent ponctuellement à des émissions télévisuelles et radiophoniques.

En 2010, ils sont intervenus dans les émissions suivantes:

Télévision

- 7 mars 2010, **Augustin Landier** a participé à "*C dans l'air*", *France 5*.
- 29 mars 2010, **Augustin Landier** a été interviewé lors du *Journal Télévisé de 20 heures de France 2*.
- 5 mai 2010, **Augustin Landier** a participé à "*Ce soir ou jamais*", *France 3*.
- 11 mai 2010, **Marc Ivaldi** a été interrogé sur les plans d'austérité en Europe *au journal télévisé de TéLéToulouse*.
- 10 juin 2010, **Augustin Landier** a participé à "*La matinale*" *de Canal Plus*.
- Août 2010, **Jacques Crémer** a participé à "*Dialogue*", *CCTV2, Chine*.

Radio

- 28 janvier 2010, **Augustin Landier** a participé à "*Du grain à moudre*", *France Culture*.
- 22 juillet 2010, **Emmanuelle Auriol** a été interrogée sur "*Quelles fonctions notre Etat peut-il légitimement externaliser afin de réduire ses déficits ?*" dans "*Du grain à moudre*", *France Culture*.
- 18 août 2010, **Augustin Landier** a donné son avis sur la réforme bancaire *dans la matinale*, *France Culture*.



La taxe carbone

► Coopération TSE – La Tribune

Encore aujourd’hui, beaucoup de Français restent dubitatifs sur le mécanisme de la taxe carbone. Baptisée “contribution climat-énergie”, elle a été adoptée par le Parlement à l’automne 2009, mais le Conseil Constitutionnel a censuré la partie de la loi de finances 2010 où elle figurait : les nombreuses exemptions prévues nuisaient, selon les Sages, et à l’efficacité, et à l’égalité. Le Gouvernement s’était donné jusqu’au 1^{er} juillet 2010 pour réécrire son projet.

En février 2010, Sophie Gherardi, journaliste à la Tribune, a trouvé opportun de profiter de ce délai pour mieux expliquer les enjeux de cette fiscalité écologique. Elle est venue recueillir l’avis de sept chercheurs TSE sur la nouvelle fiscalité écologique. À raison d’une question par jour, les réponses des experts ont été publiées dans la page Green Business et en vidéo sur le site internet latribune.fr jusqu’au 15 mars 2010.

Les questions posées étaient les suivantes :

• **Jean Tirole**

“Après l’échec de Copenhague, que faut-il préconiser ?”,
La Tribune, 15 mars 2010

• **François Salanié**

“Si la taxe carbone est remboursée en “chèque vert”, que reste-t-il de l’incitation à réduire les émissions de CO₂ ?”,
La Tribune, 12 mars 2010

• **Christian Gollier**

“Au lieu de taxer, ne serait-il pas efficace d'imposer des normes environnementales à l'industrie ?”, La Tribune, 11 mars 2010

• **Gilles Saint-Paul**

“L'État ne devrait-il pas subventionner la recherche verte ?”,
La Tribune, 10 mars 2010

• **Hippolyte d'Albis**

“La taxe carbone prévue, est-elle pénalisante pour les entreprises françaises”, La Tribune, 9 mars 2010

• **François Salanié**

“La taxe carbone est-elle injuste socialement ?”,
La Tribune, 5 mars 2010

• **Christian Gollier**

“Quel est le bon taux de taxation pour réduire les émissions de carbone ?”, La Tribune, 4 mars 2010

• **Jean Tirole**

“Sans coordination internationale, est-ce la peine de taxer le carbone ?”, La Tribune, 2 mars 2010

• **Claude Crampes**

“Le conseil constitutionnel a-t-il raison de retoquer la taxe ?”,
La Tribune le 1^{er} mars 2010

• **Paul Seabright**

“Faut-il une taxe carbone ? Un économiste répond”,
La Tribune, 26 février 2010.

LA TRIBUNE



Autres implications

► Participation à des instances officielles

Augustin Landier, Gilles Saint-Paul et Jean Tirole sont membres du Conseil d'Analyse Economique. En 2010, Augustin Landier a rédigé un complément au rapport CAE N° 91 intitulé "*Investisseurs de long terme : expliciter les objectifs, optimiser les incitations*". Gilles Saint-Paul a commenté le rapport du CAE N°90 intitulé "*Les mobilités des salariés*".

Jacques Crémér a été auditionné auprès de la mission d'information sur la neutralité de l'internet et des réseaux de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale le 14 décembre 2010.

Claude Crampes a participé au groupe de réflexion sur les concessions hydroélectriques mené par EDF à Toulouse le 1 septembre 2010.

A la demande des Ministres Lagarde et Borloo, **Christian Gollier** a présidé en 2010 une commission du Conseil d'Analyse Stratégique sur le thème de "*La prise en compte du risque dans l'évaluation des politiques publiques*". Cette commission doit remettre son rapport avant l'été 2011.

► Rédaction de rapports

Paul Seabright a été corédacteur d'un rapport intitulé "*Bailing out the Banks: Reconciling Stability and Competition*" produit pour le compte du CEPR ("*Center for Economic Policy Research*", un important centre de recherche en économie basé à Londres).

La persistance de la crise a été exceptionnelle par son intensité et par sa portée mondiale. Elle a débuté dans le secteur financier puis s'est étendue à tous les secteurs de l'économie. Il a alors été nécessaire de mettre en place un large éventail de réponses en termes de politiques économiques coordonnées au niveau mondial : monétaire et budgétaire mais aussi réglementaire sans parler des mesures pour éviter le piège du protectionnisme. Beaucoup a déjà été écrit sur le sujet, et ce rapport ne tente pas de répondre à la crise actuelle dans son intégralité. En partant des plans de sauvetage des banques, le rapport se concentre sur deux aspects spécifiques de la politique: la réglementation financière et la politique de la concurrence.

Marc Ivaldi a été corédacteur d'un rapport commandité par la Commission Européenne intitulé "*The Industrial Organization of Local Bus Services: A Survey of Economic Evidence*".

Ce rapport avait deux objectifs :

- 1) donner un aperçu des caractéristiques du service de transport par bus telles que les donne la littérature académique.
- 2) proposer une série de tests sur les principaux résultats tirés de la littérature en partant d'une large étude empirique du service de transport par bus locaux au Royaume-Uni.

Certains résultats de la littérature peuvent paraître évidents :

- 1) les compagnies de bus présentent des rendements d'échelle, en particulier les petites compagnies. En outre, les économies d'envergure sont jugées importantes dans le secteur.

2) la demande de transport en bus n'est pas élastique à court terme ; elle le devient dans le long terme.

3) la littérature théorique suggère que les caractéristiques du service de transport par bus restreignent la concurrence entre les opérateurs et donc empêchent de nouveaux entrants d'intégrer le marché.

Par conséquent, les opérateurs locaux peuvent bénéficier d'un pouvoir monopolistique et ne sont pas menacés par les concurrents potentiels.

4) les exploitants d'autobus ont tendance à être plus compétitifs sur les fréquences que sur les prix. Puisque les clients prennent en général le premier bus qui arrive à un arrêt, il y a peu de concurrence sur les prix pour un trajet donné.

5) les exploitants d'autobus se comportent de manière stratégique pour maintenir leur pouvoir monopolistique sur les trajets où plusieurs opérateurs sont présents. En particulier, les opérateurs proposent des horaires aléatoires qui leur permettent de maintenir des prix élevés.

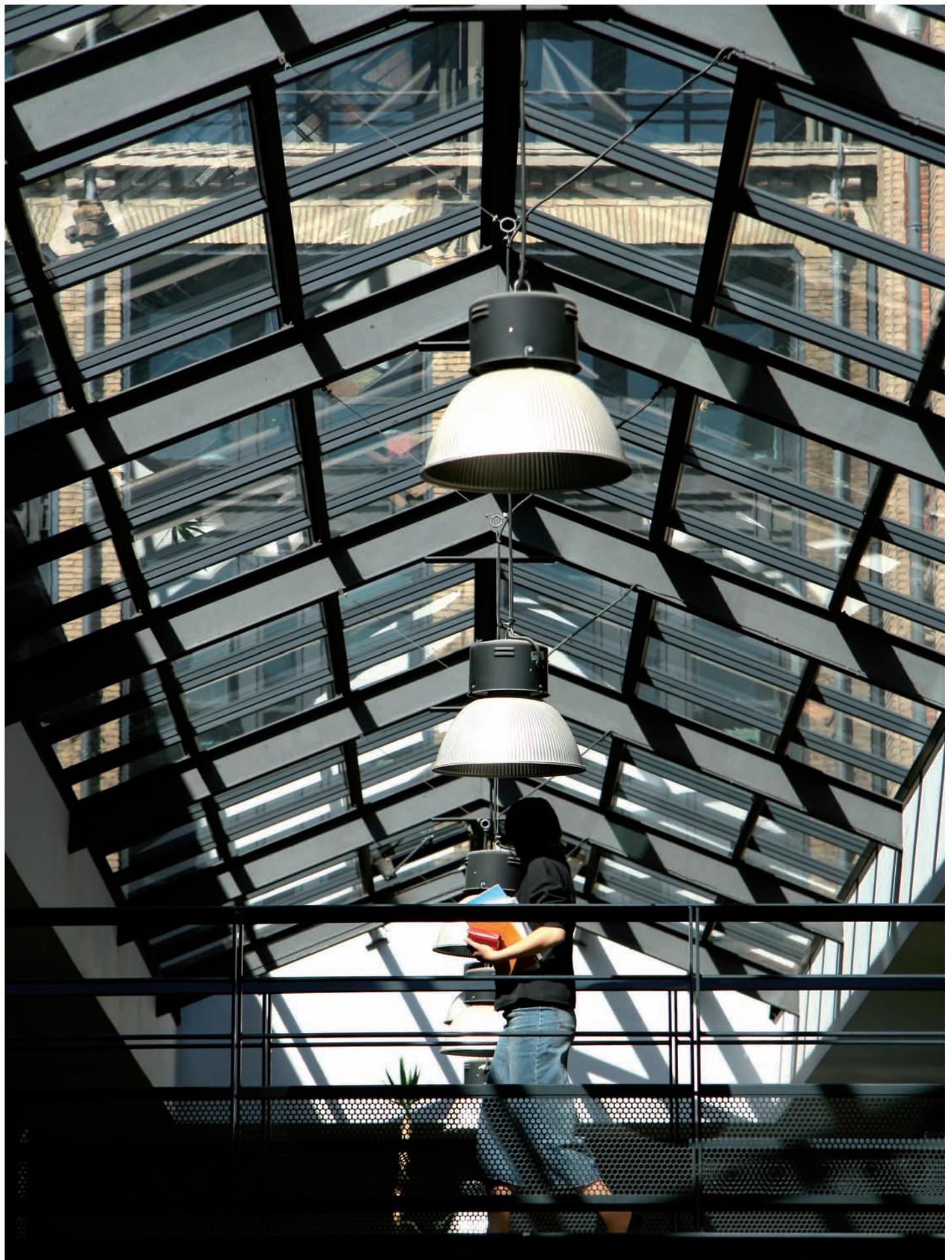
Vincent Requillart a rédigé, pour le compte du Ministère de l'agriculture (MAAPRAT), une note de travail intitulée : "*La stagnation de la production, l'essoufflement des gains de productivité et le déclin de la compétitivité de l'agro-alimentaire en France*" (novembre 2010).

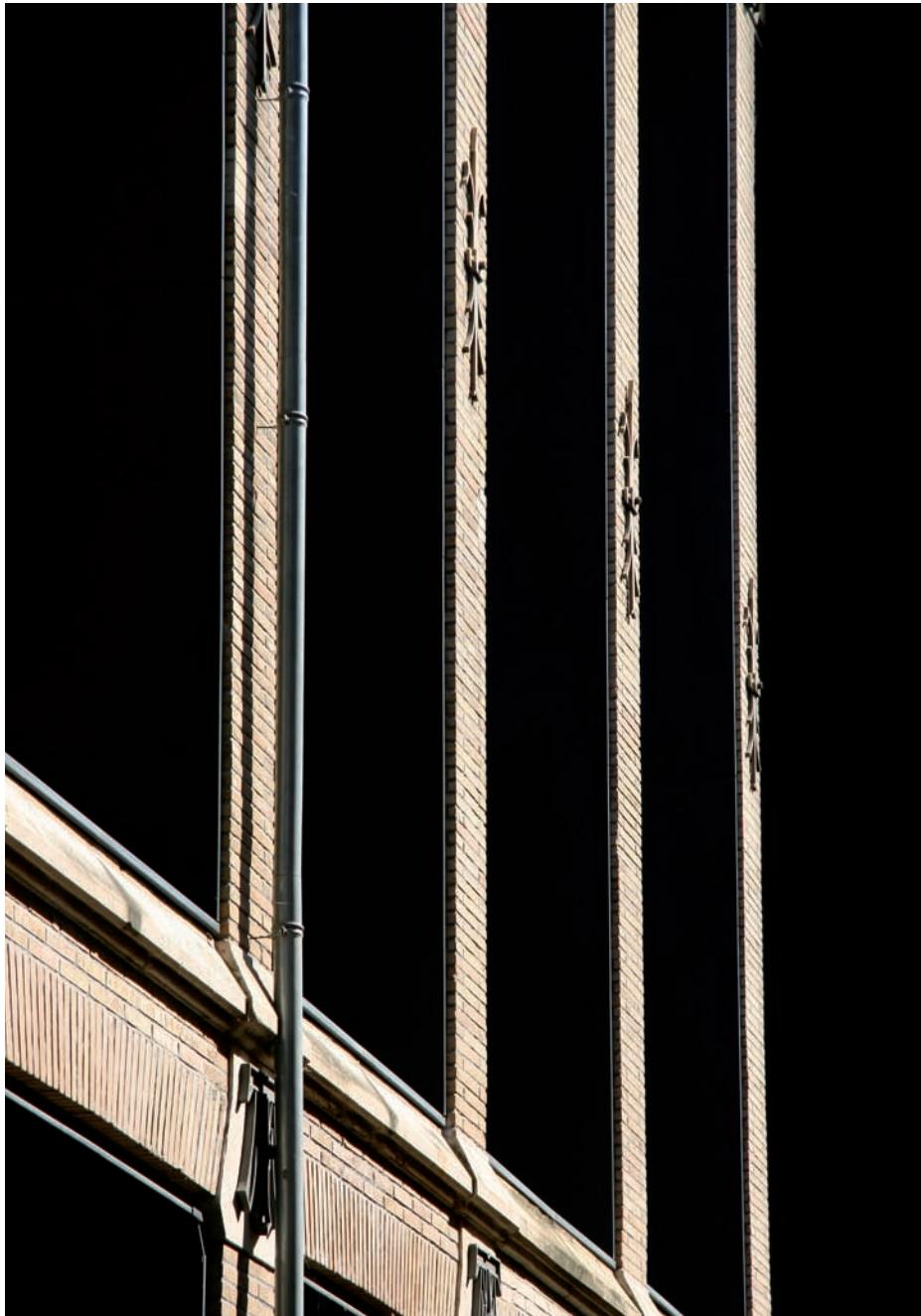
Depuis une quinzaine d'années, la production de l'agriculture française et des industries agro-alimentaires stagne, la productivité s'essouffle et la France perd des parts de marché sur les marchés internationaux. C'est une rupture par rapport aux décennies précédentes.

Cette note dresse ce constat et apporte un certain nombre d'explications. Elle donne quelques éléments de comparaison de la situation de la France par rapport à celle de ses partenaires. Elle ouvre également des pistes de recherches pour mieux saisir la compréhension de ces évolutions.

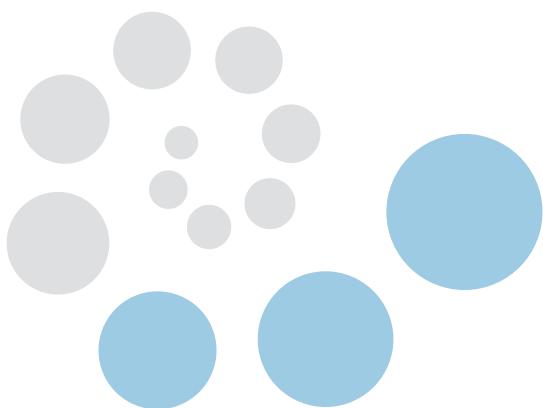
L'analyse est centrée sur les évolutions de la productivité, dans ses aspects marchands, c'est-à-dire sans prendre en compte les effets sur l'environnement et la santé publique. Les relations avec l'évolution des revenus agricoles et la situation économique des IAA ne sont pas examinées.

La première partie dresse le constat de la stagnation de la production et de l'essoufflement des gains de la productivité dans l'agriculture française. Ainsi la croissance de la productivité agricole sur la période 1996-2008 est de 0,6% par an alors qu'elle était de 1,8% par an sur la période 1960-1996. Ce phénomène qui s'observe dans d'autres pays européens ne s'observe pas aux Etats-Unis. Une des raisons explorées est celle de la trop lente adoption par les producteurs agricoles de techniques qui dans le contexte de baisse des prix auraient permis de limiter l'utilisation d'un certain nombre d'intrants. La seconde partie dresse le bilan de l'évolution de la productivité des principaux secteurs de l'industrie agro-alimentaire française. Sur la période 1996-2006, cette industrie a enregistré une baisse de productivité d'environ 0,4% par an. Cette baisse de productivité apparente pourrait être liée à un renforcement des contraintes environnementales et sanitaires auquel fait face l'industrie. Ce serait autrement dit le coût à payer pour aller dans la direction d'un développement plus durable. Enfin la dernière partie tire un certain nombre d'implications de ces résultats.





ANNEXES



Les publications en 2010

- **Martial Agueh, Adrien Blanchet et José Carrillo**, "Large time asymptotics of the doubly nonlinear equation in the non-displacement convexity regime", *Journal of Evolution Equations*, vol. 10, n°1, 2010, p. 59-84. doi:10.1007/s00028-009-0040-8.
- **Torben G. Andersen, Tim Bollerslev et Nour Meddahi**, "Market Structure Noise and Realized Volatility Forecasting", *Journal of Econometrics*, 2010. doi:10.1016/j.jeconom.2010.03.032.
- **Stéphane Auray, Thomas Mariotti et Fabien Moizeau**, "Dynamic Regulation of Quality", *The RAND Journal of Economics*, 2010.
- **Roland Benabou et Jean Tirole**, "Individual and Corporate Social Responsibility", *Economica*, vol. 77, n°305, 2010, p. 1-19.
- **Bruno Biais, Peter Bossaerts et Chester Spatt**, "Equilibrium Asset Pricing And Portfolio Choice Under Asymmetric Information", *The Review of Financial Studies*, vol. 23, n°4, 2010, p. 1503-1543. doi:10.1093/rfs/hhp113.
- **Adrien Blanchet, Jean Dolbeault, Miguel Escobedo et Javier Fernandez**, "Asymptotic behaviour for small mass in the two-dimensional parabolic-elliptic Keller-Segel model", *Journal of Mathematical Analysis and Applications*, vol. 361, n°2, 2010, p. 533-542. doi:10.1016/j.jmaa.2009.07.034.
- **Adrien Blanchet et Philippe Laurençot**, "Finite mass self-similar blowing-up solutions of a chemotaxis system with non-linear diffusion", *Communications on Pure and Applied Mathematics*, 2010.
- **Till Bärnighausen, Ellen Diedrichsen, Jenny Hochstadt, Margaret Kyle, Suerie Moon, Lyne Soucy et Brenda Wanring**, "Intervening in global markets to improve access to HIV/AIDS treatment: an analysis of international policies and the dynamics of global antiretroviral medicines markets", *Globalization and Health*, vol. 6, n°9, 2010. doi:10.1186/1744-8603-6-9.
- **Jérôme Bolte, Aris Daniilidis, Olivier Ley et Laurent Mazet**, "Characterizations of Lojasiewicz Inequalities and Applications", *Transactions of the American Mathematical Society*, vol. 362, n°6, 2010, p. 3319-3363. doi:10.1090/S0002-9947-09-05048-X.
- **Antoine Bommier, Marie-Louise Leroux et Jean-Marie Lozachmeur**, "On the Public Economics of Annuities with Differential Mortality", *Journal of Public Economics*, 2010.
- **Céline Bonnet et Pierre Dubois**, "Inference on Vertical Contracts between Manufacturers and Retailers Allowing for Non Linear Pricing and Resale Price Maintenance", *The RAND Journal of Economics*, vol. 41, n°1, Spring 2010, p. 139-164.
- **Anne Briand, Céline Nauges, Jon Strand et Muriel Travers**, "The Impact of Tap Connection on Water Consumption Patterns: The Case of Household Water Use in Dakar, Senegal", *Environment and Development Economics*, vol. 15, n°1, 2010, p. 107-126. doi:10.1017/S1355770X09990076.
- **Michel Cavagnac et Isabelle Pechoux**, "Domestic effects of environmental policies with transboundary pollution", *Louvain Economic Review - Recherches Economiques de Louvain*, vol. 76, n°1, 2010, p. 113-134.
- **Michel Cavagnac et Isabelle Pechoux**, "Taxation régionale versus nationale en présence de pollution transfrontalière", *Revue Économique*, vol. 61, n°1, 2010, p. 35-56.
- **Ujjayant Chakravorty, Marie-Hélène Hubert et Michel Moreaux**, "Politiques pro-biocarburants et climatique américaines: impact sur les choix énergétiques du Brésil et des Etats-Unis et bilan carbone", *Revue Économique*, vol. 61, n°1, 2010.
- **Etienne Chantrel, André Grimaud et Frédéric Tournemaine**, "Pricing Knowledge and Funding Research of New Technology Sectors in a Growth Model", *Journal of Public Economic Theory*, 2010.
- **Guillaume Cheikbossian**, "La Coordination des Politiques Environnementales entre Deux Pays de Taille Asymétrique", *Revue Économique*, vol. 61, n°1, 2010, p. 11-30. doi:10.3917/reco.611.0009.
- **Guillaume Cheikbossian et Wilfried Sand-Zantman**, "Dynamic Cooperation in Local Public Goods Supply with Imperfect Monitoring", *Annales d'Économie et de Statistique*, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 2010.
- **Helmut Cremer, Philippe De Donder, Dario Maldonado et Pierre Pestieau**, "Taxing sin goods and subsidizing health care", *The Scandinavian Journal of Economics*, 2010.
- **Helmut Cremer, Philippe De Donder, Dario Maldonado et Pierre Pestieau**, "Travailler moins pour travailler plus longtemps", *Annales d'Économie et de Statistique*, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 2010.
- **Helmut Cremer, Firouz Gahvari et Norbert Ladoux**, "Income tax reform in France: a case study", *Finanz Archiv*, vol. 66, 2010, p. 121-133.
- **Helmut Cremer, Firouz Gahvari et Pierre Pestieau**, "Fertility, Human Capital Accumulation, and the Pension System", *Journal of Public Economics*, 2010.
- **Helmut Cremer et Pierre Pestieau**, "Myopia, Redistribution and Pensions", *European Economic Review*, Elsevier, 2010.
- **Hippolyte d'Albis et Emmanuel Thibault**, "Annuities, Bequests, and Portfolio Diversification", *Journal of Public Economic Theory*, vol. 12, n°1, 2010, p. 75-91. doi:10.1111/j.1467-9779.2009.01448.x.
- **Julien Daubanes et André Grimaud**, "Taxation of a Polluting Non-Renewable Resource in the Heterogeneous World", *Environmental and Resource Economics*, Springer Netherlands, 2010. doi:10.1007/s10640-010-9393-2.
- **Jean-Jacques Dethier, Maximilian Hirn et Stéphane Straub**, "Explaining Enterprise Performance in Developing Countries with Survey Data", *The World Bank Research Observer*, 2010. doi:10.1093/wbro/lkq007.
- **J. Feres, Arnaud Reynaud et Alban Thomas**, "Water Reuse in Brazilian Manufacturing Firms", *Applied Economics*, Chapman and Hall, Londres, 2010.
- **Guido Friebel, Marc Ivaldi et Catherine Vibes**, "Railway (De) Regulation: A European Efficiency Comparison", *Economica*, vol. 77, n°305, 2010, p. 77-91. doi:10.1111/j.1468-0335.2008.00739.x.
- **Laurent Gobillon, Thierry Magnac et Harris Selod**, "The Effect of Location on Finding a Job in the Paris Region", *Journal of Applied Econometrics*, 2010. doi:10.1002/jae.1168.
- **André Grimaud, Gilles Lafforgue et Bertrand Magné**, "Climate Change Mitigation Options and Directed Technical Change: A Decentralized Equilibrium Analysis", *Resource and Energy Economics*, 2010.

- Christian Hellwig et Laura Veldkamp, "Knowing What Others Know: Coordination Motives in Information Acquisition", The Review of Economic Studies, 2010.
- Doh-Shin Jeon et Domenico Menicucci, "Interconnection among Academic Journal Websites: Multilateral versus Bilateral Interconnection", The RAND Journal of Economics, 2010.
- Doh-Shin Jeon et Domenico Menicucci, "When Is the Optimal Lending Contract in Microfinance State Non-Contingent?", European Economic Review, Elsevier, 2010.
- Jan Johannes, Sébastien Van Bellegem et Anne Vanhemps, "Convergence Rates for Ill-posed Inverse Problems with an Unknown Operator", Econometric Theory, 2010.
- Bruno Jullien, Jérôme Pouyet et Wilfried Sand-Zantman, "Public and Private Investment in Regulated Network Industries", The Review of Network Economics, vol. 9, n°4, 2010. doi:10.2202/1446-9022.1232.
- Thomas Lanzi et Jérôme Mathis, "How to consult an expert? Opinion vs Evidence", Theory and Decision, 2010. doi:10.1007/s11238-009-9177-8.
- Michel Le Breton et Vera Zaporozhets, "Sequential Legislative Lobbying under Political Certainty", The Economic Journal, vol. 120, n°543, 2010, p. 281-312. doi:10.1111/j.1468-0297.2009.02295.x.
- David Martimort, Jean-Christophe Poudou et Wilfried Sand-Zantman, "Contracting and Ideas Disclosure in the Innovation Process", Annales d'Économie et de Statistique, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 2010.
- Jeanine Miklos-Thal, Patrick Rey et Thibaud Vergé, "Buyer Power and Intraband Coordination", Journal of the European Economic Association, 2010.
- Céline Nauges et Dale Whittington, "Estimation of Water Demand in Developing Countries: An Overview", The World Bank Research Observer, vol. 25, n°2, 2010, p. 263-294. doi:10.1093/wbro/lkp016.
- Pierre Pestieau et Emmanuel Thibault, "Love thy Children or Money: Reflections on Debt Neutrality and Estate Taxation", Economic Theory, Springer Berlin / Heidelberg, 2010. doi:10.1007/s00199-010-0578-2.
- Stéphane Straub, "Infrastructure and Development: A Critical Appraisal of the Macro-Level", The Journal of Development Studies, 2010.
- Andrea Attar, Eloisa Campioni, Gwenaël Piase et Uday Rajan, "On Multiple-Principal Multiple-Agent Models of Moral Hazard", Games and Economic Behavior, vol. 68, n°1, janvier 2010, p. 376-380. doi:10.1016/j.geb.2009.07.010.
- Bruno Biais, Thomas Mariotti, Jean-Charles Rochet et Stéphane Villeneuve, "Large Risks, Limited Liability, and Dynamic Moral Hazard", Econometrica, vol. 78, n°1, janvier 2010, p. 73-118. doi:10.3982/ECTA7261.
- Yann Bramoullé et Gilles Saint-Paul, "Social Networks and Labor Market Transitions", Labour Economics, vol. 17, n°1, janvier 2010, p. 188-195. doi:10.1016/j.labeco.2009.09.011.
- Helmuth Cremer, Firouz Gahvari et Norbert Ladoux, "Environmental Tax Design with Endogenous Earning Abilities (with Applications to France)", Journal of Environmental Economics and Management, vol. 59, n°1, janvier 2010, p. 82-93. doi:10.1016/j.jeem.2009.04.009.
- Jacques Crémer, "Solving the "Selective Intervention" Puzzle", Revue d'Économie Industrielle, n°129-130, 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2010, p. 43-56.
- Julien Daubanes et André Grimaud, "Effet de serre, échanges internationaux et taxation locale des produits pétroliers", Revue Économique, vol. 61, n°1, janvier 2010.
- Nicolas Treich, "The Value of a Statistical Life under Ambiguity Aversion", Journal of Environmental Economics and Management, vol. 59, n°1, janvier 2010, p. 15-26. doi:10.1016/j.jeem.2009.05.001.
- Thai Ha-Huy et Manh-Hung Nguyen, "No unbounded arbitrage, weak no market arbitrage and no arbitrage price system conditions: Equivalent conditions", Journal of Mathematical Economics, vol. 46, n°1, 20 janvier 2010, p. 128-131. doi:10.1016/j.jmateco.2009.05.003.
- Helmuth Cremer, Firouz Gahvari et Jean-Marie Lozachmeur, "Tagging and Income Taxation: Theory and an Application", American Economic Journal: Economic Policy, vol. 2, n°1, février 2010, p. 31-50. doi:10.1257/pol.2.1.31.
- Helmuth Cremer, Jean-Marie Lozachmeur et Pierre Pestieau, "Collective Annuities and Redistribution", Journal of Public Economic Theory, vol. 12, n°1, février 2010, p. 23-41. doi:10.1111/j.1467-9779.2009.01445.x.
- Martial Dupaigne et Patrick Fève, "Hours Worked and Permanent Technology Shocks in Open Economies", Open Economies Review, vol. 21, n°1, février 2010, p. 69-86. doi:10.1007/s11079-009-9159-z.
- David Martimort et Salvatore Piccolo, "The Strategic Value of Quantity Forcing Contracts", American Economic Journal: Microeconomics, vol. 2, n°1, février 2010, p. 204-229. doi:10.1257/mic.2.1.204.
- David Bardey, Antoine Bommier et Bruno Jullien, "Retail Price Regulation and Innovation: Reference Pricing in the Pharmaceutical Industry", Journal of Health Economics, vol. 29, n°2, mars 2010, p. 303-316. doi:10.1016/j.jhealeco.2009.11.015.
- Andre Blais, Jean-François Laslier, Nicolas Sauger et Karine Van Der Straeten, "Strategic, Sincere and Heuristic Voting under Four Election Rules: An Experimental Study", Social Choice and Welfare, vol. 35, n°3, mars 2010, p. 435-472. doi:10.1007/s00355-010-0448-7.
- Claude Crampes et Michel Moreaux, "Pumping Storage and Cost Saving", Energy Economics, vol. 32, n°2, Elsevier, mars 2010, p. 325-333. doi:10.1016/j.eneco.2009.10.004.
- Hippolyte d'Albis et Stefan Ambec, "Fair intergenerational sharing of a natural resource", Mathematical Social Sciences, vol. 59, n°2, mars 2010, p. 170-183. doi:10.1016/j.mathsocsci.2009.10.004.
- Patrick Fève, Julien Matheron et Jean-Guillaume Sahuc, "Disinflation Shocks in the Eurozone: a DSGE Perspective", Journal of Money, Credit and Banking, vol. 42, n°2-3, mars 2010, p. 289-323. doi:10.1111/j.1538-4616.2009.00288.x.
- Christian Gollier, "Ecological Discounting", Journal of Economic Theory, vol. 145, n°2, mars 2010, p. 812-829. doi:10.1016/j.jet.2009.10.001.
- Christian Gollier, "Expected Net Present Value, Expected Net Future Value, and the Ramsey Rule", Journal of Environmental Economics and Management, vol. 59, n°2, mars 2010, p. 142-148. doi:10.1016/j.jeem.2009.11.003.

- Pierre-Olivier Pineau et Étienne de Villemeur, "Environmentally Damaging Electricity Trade", *Energy Policy*, vol. 38, n°3, Elsevier, mars 2010, p. 1548-1558. doi:10.1016/j.enpol.2009.11.038.
- Jean-Paul Azam et Véronique Thelen, "Foreign Aid vs. Military Intervention in the War on Terror", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 54, n°2, avril 2010, p. 237-261. doi:10.1177/0022002709356051.
- Martin Besfamille et Jean-Marie Lozachmeur, "Nimby and Mechanism Design under Different Constitutional Constraints", *International Tax and Public Finance*, vol. 17, n°2, avril 2010, p. 114-132. doi:10.1007/s10797-008-9101-0.
- Dominique Haughton et Phong Nguyen, "Multilevel models and inequality in Vietnam", *Journal of Data Science*, vol. 8, n°2, avril 2010, p. 289-306.
- Jean Tirole, "From Pigou to Extended Liability: On the Optimal Taxation of Externalities under Imperfect Financial Markets", *The Review of Economic Studies*, vol. 77, n°2, avril 2010, p. 697-729. doi:10.1111/j.1467-937X.2009.00585.x.
- Hédy Attouch, Jérôme Bolte, Patrick Redont et Antoine Soubeyran, "Proximal Alternating Minimization and Projection Methods for Nonconvex Problems: An Approach Based on the Kurdyka-Łojasiewicz Inequality", *Mathematics of Operations Research*, vol. 35, n°2, mai 2010, p. 438-457. doi:10.1287/moor.1100.0449.
- David Bardey et Jean-Charles Rochet, "Competition among Health Plans: A Two-Sided Market Approach", *Journal of Economics and Management Strategy*, vol. 19, n°2, mai 2010, p. 435-451. doi:10.1111/j.1530-9134.2010.00257.x.
- Jean-Marc Blazy, Harry Ozier-Lafontaine, Frédéric Salmon, Alban Thomas, Philippe Tixier et Jacques Wery, "BANAD: A farm model for ex ante assessment of agro-ecological innovations and its application to banana farms in Guadeloupe", *Agricultural Systems*, vol. 103, n°4, mai 2010, p. 221-232. doi:10.1016/j.agysy.2010.01.004.
- Jocelyn Donze et Isabelle Dubec, "The Effect of Regulating Interchange Fees at Cost on the ATM Market", *Economics Letters*, vol. 107, n°2, Elsevier, mai 2010, p. 187-189. doi:10.1016/j.econlet.2010.01.020.
- Pierre Dubois et Céline Nauges, "Identifying the Effect of Unobserved Quality and Experts' Reviews in the Pricing of Experience Goods: Empirical Application on Bordeaux Wine", *International Journal of Industrial Organization*, vol. 28, n°3, mai 2010, p. 205-212. doi:10.1016/j.ijindorg.2009.08.003.
- Christian Gollier, "Debating about the Discount Rate: The Basic Economic Ingredients", *Perspektiven der Wirtschaftspolitik*, vol. 11, n°1, Blackwell Publishing Ltd, mai 2010, p. 38-55. doi:10.1111/j.1468-2516.2010.00327.x.
- Doh-Shin Jeon et Jean-Charles Rochet, "The Pricing of Academic Journals: A Two-Sided Market Perspective", *American Economic Journal: Microeconomics*, vol. 2, n°2, mai 2010, p. 222-255. doi:10.1257/mic.2.2.222.
- David Martimort et Humberto Moreira, "Common Agency and Public Good Provision under Asymmetric Information", *Theoretical Economics*, vol. 5, n°2, mai 2010, p. 159-213.
- David Martimort, Jean-Christophe Poudou et Wilfried Sand-Zantman, "Contracting for an Innovation under Bilateral Asymmetric Information", *The Journal of Industrial Economics*, vol. 58, n°2, mai 2010, p. 324-348. doi:10.1111/j.1467-6451.2010.00421.x.
- Gilles Saint-Paul, "Endogenous Indoctrination: Occupational Choice, the Evolution of Beliefs, and the Political Economy of Reform", *The Economic Journal*, vol. 120, n°544, mai 2010, p. 325-353. doi:10.1111/j.1468-0297.2010.02358.x.
- Catherine Belzung, Vincent Camus, Maël Lemoine et Étienne de Villemeur, "Latent Variables and the Network Perspective: Commentary on Cramer and alii", *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 33, n°2-3, juin 2010, p. 150-151. doi:10.1017/S0140525X10000580.
- Georges Casamatta, Helmuth Cremer et Philippe De Donder, "Repeated Electoral Competition over Non-Linear Income Tax Schedules", *Social Choice and Welfare*, vol. 35, n°4, juin 2010, p. 535-574. doi:10.1007/s00355-010-0462-9.
- Christian Gollier et Martin L. Weitzman, "How Should the Distant Future be Discounted When Discount Rates are Uncertain?", *Economics Letters*, vol. 107, n°3, Elsevier, juin 2010, p. 350-353. doi:10.1016/j.econlet.2010.03.001.
- Helmuth Cremer, Philippe De Donder et Pierre Pestieau, "Education and Social Mobility", *International Tax and Public Finance*, vol. 17, août 2010, p. 357-377. doi:10.1007/s10797-010-9133-0.
- Christian Gollier et Alexander Muermann, "Optimal Choice and Beliefs with Ex Ante Savoring and Ex Post Disappointment", *Management Science*, vol. 56, n°8, août 2010, p. 1272-1284. doi:10.1287/mnsc.1100.1185.
- Helmuth Cremer, Philippe De Donder, Dario Maldonado et Pierre Pestieau, "Commodity Taxation under Habit Formation and Myopia", *The B. E. Journal of Economic Analysis & Policy (Contributions)*, vol. 10, Iss.1 (Contributions), Article 89, septembre 2010. doi:10.2202/1935-1682.2453.
- Patrick Fève, JulienMatheronet Jean-Guillaume Sahuc, "Inflation Target Shocks and Monetary Policy Inertia in the Euro Area", *The Economic Journal*, vol. 120, n°547, septembre 2010, p. 1100-1124. doi:10.1111/j.1468-0297.2009.02332.x.
- Marc Ivaldi et Jérôme Pouyet, "Note sur l'impact d'une taxe sur le transport ferroviaire", *Transports*, septembre 2010.
- Santiago Sanchez-Pages et Stéphane Straub, "The Emergence of Institutions", *The B. E. Journal of Economic Analysis& Policy (Contributions)*, vol. 10, Iss.1 (Contributions), Article 84, septembre 2010. doi:10.2202/1935-1682.2465.
- Augustin Landier et David Thesmar, "Action Publique et Intelligence Collective", *Commentaire*, vol. 33, n°131, octobre 2010, p. 713-720.
- Cuong Le Van, Thai Bao Luong, Manh-Hung Nguyen et TuAnh Nguyen, "New Technology, Human Capital, and Growth in a Developing Country", *Mathematical Population Studies*, vol. 17, n°4, octobre 2010, p. 215 – 241.
- Vincent Réquillart, "Agriculture et concurrence", *Revue Lamy de la Concurrence*, vol. 25, octobre-décembre 2010, p. 110-111.
- Anne Vanhemps, "Nonparametric Estimation of Exact Consumer Surplus with Endogeneity in Price", *The Econometrics Journal*, vol. 13, n°3, octobre 2010, p. 80-98. doi:10.1111/j.1368-423X.2010.00311.x.
- Catherine Bobtcheff et Stéphane Villeneuve, "Technology Choice under Several Uncertainty Sources", *European Journal of Operational Research*, vol. 206, n°3, Elsevier, novembre 2010, p. 586-600. doi:10.1016/j.ejor.2010.03.010.

- Hippolyte d'Albis, Emmanuelle Augeraud-Véron et Katheline Schubert, "Demographic-economic equilibria when the age at motherhood is endogenous", Journal of Mathematical Economics, vol. 46, n°6, novembre 2010, p. 1211-1221. doi:10.1016/j.jmateco.2010.09.001.
- Catherine Belzung et Étienne de Villemeur, "The Design of New Antidepressants: can Formal Models help? A First Attempt using a Model of the Hippocampal Control over the HPA-axis based on a Review from the Literature", Behavioural Pharmacology, vol. 21, n°8, décembre 2010, p. 677-689. doi:10.1097/FBP.0b013e328340d630.
- Bruno Biais, Christophe Bisière et Chester Spatt, "Imperfect Competition in Financial Markets: An Empirical Study of Island and Nasdaq", Management Science, vol. 56, n°12, décembre 2010, p. 2237-2250. doi:10.1287/mnsc.1100.1243.
- Catherine Casamatta et Alexander Gümbel, "Managerial Legacies, Entrenchment and Strategy Inertia", The Journal of Finance, vol. 65, n°6, décembre 2010, p. 2403-2436.
- Samuele Centorrino, Elodie Djemaï, Astrid Hopfensitz, Manfred Milinski et Paul Seabright, "Commentary "Honest Smiles as a Costly Signal in Social Exchange", Behavioral and Brain Sciences, vol. 33, décembre 2010, p. 439. doi:10.1017/S0140525X10001287.
- Guido Friebel et Paul Seabright, "Do Women have longer Conversations? Telephone Evidence of Gendered Communication Strategies", Journal of Economic Psychology, décembre 2010. doi:10.1016/j.joep.2010.12.008.

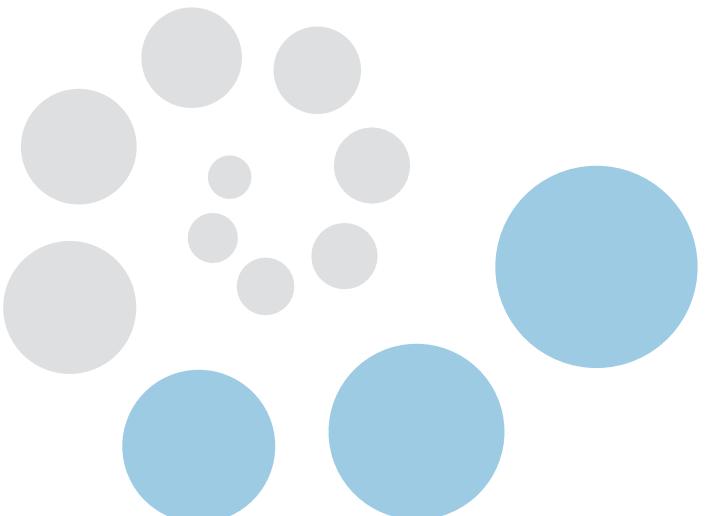
Les tribunes en 2010

- Hippolyte d'Albis, "Traquer le CO₂ par satellite", L'Expansion, n°748, janvier 2010.
- Paul Seabright, "Eco-hypocrisie: démonstration par Hollywood", Le Monde, Dossiers & Documents, janvier 2010.
- Christian Gollier et Jean Tirole, "Taxe carbone: de Charybde en Scylla?", Les Echos, 6 janvier 2010.
- Emmanuel Auriol et Pierre M. Picard, "Faut-il externaliser les services publics?", Telos, 13 janvier 2010.
- Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC), "Avatar" ou "la critique d'Hadopi", Les Echos, 13 janvier 2010.
- "La taxe Obama sur les banques a peu de chances d'être adoptée: entretien avec JC Rochet", www.lexpansion.com, 15 janvier 2010.
- Philippe Mahenc, "Taxe carbone: si elle est efficace, elle ne rapportera rien à l'Etat", www.rue89.com, 22 janvier 2010.
- Paul Seabright, "La "carte musique" contre l'innovation", Le Monde, 26 janvier 2010.
- Christian Gollier, "Vers l'éclatement de la bulle verte ? Un avantage exorbitant pour le solaire", Le Monde, 27 janvier 2010.
- Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC), "La sagesse de la foule, plus précise qu'un expert seul", Le Figaro, 28 janvier 2010.
- Augustin Landier et David Thesmar, "Réguler en informant", La Jaune et la Rouge, février 2010.
- Jérôme Mathis, "Réformons les agences de notation", L'Expansion, vol. 749, février 2010.
- Philippe Mahenc, "Ce que nous dit la "taxe carbone""", La Gazette du Midi, 1 février 2010.
- "Si on n'augmente pas les tarifs de l'électricité, des coupures sont inévitables: entretien avec Claude Crampes", www.kwantik.fr, 1 février 2010.
- Jacques Crémer et Bernard Salanié, "Quand l'inégalité monte par le mariage", Les Echos, 4 février 2010.
- Gilles Saint-Paul, "Quels sacrifices pour sauver l'essentiel: réduire les dépenses publiques", Le Nouvel Economiste, 4 février 2010.
- Nicolas Treich, "Vaccins: combien ça coûte?", Telos, 11 février 2010.
- Stefan Ambec, "Pour une taxe carbone universelle à taux unique", La Tribune, 12 février 2010.
- Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC), "Grèce: il est urgent de ne rien faire", Les Echos, 17 février 2010.
- Jérôme Mathis, "Séparer les activités bancaires est une fausse bonne idée", La Tribune, 18 février 2010.
- Emmanuel Thibault, "Laissons les prix de l'immobilier s'effondrer", Les Echos, 19 février 2010.
- Emmanuel Auriol, "Gagnants et perdants du réchauffement", Le Monde, 23 février 2010.
- Hippolyte d'Albis, "Idiote taxe carbone européenne", L'Expansion, n°750, mars 2010.
- Jérôme Mathis, "Agences de notation financière: une réforme s'impose", Objectif News, mars 2010.
- "Thomas Mariotti: Un grain de philo dans la finance", Le Journal du CNRS, mars 2010.
- "La taxe carbone arrive: les économistes de Toulouse School of Economics (TSE) décryptent la nouvelle fiscalité écologique.", La Tribune, 1 mars 2010.
- Paul Seabright, "Faut-il une taxe carbone?", La Tribune, 1 mars 2010.
- Claude Crampes, "Le Conseil constitutionnel a-t-il eu raison de retoquer la taxe?", La Tribune, 2 mars 2010.
- Jacques Crémer et Bernard Salanié, "Les tablettes et la loi", Les Echos, 3 mars 2010.
- Mathieu Laine, Augustin Landier et David Thesmar, "Les marchés prédictifs, une innovation intelligente", Le Monde, 3 mars 2010.
- Jean Tirole, "Sans coordination internationale, est-ce la peine de taxer le carbone?", La Tribune, 3 mars 2010.
- Christian Gollier, "Quel est le bon taux de taxation pour réduire les émissions de CO₂?", La Tribune, 4 mars 2010.
- François Salanié, "La taxe carbone est-elle injuste socialement?", La Tribune, 5 mars 2010.
- Hippolyte d'Albis, "La taxe carbone prévue est-elle pénalisante pour les entreprises françaises?", La Tribune, 9 mars 2010.
- Gilles Saint-Paul, "Taxe carbone: l'Etat ne devrait-il pas subventionner la recherche verte?", La Tribune, 10 mars 2010.

- **Christian Gollier**, "Au lieu de taxer, ne serait-il pas tout aussi efficace d'imposer des normes environnementales à l'industrie ?", La Tribune, 11 mars 2010.
- **Karine Van Der Straeten**, "De nouvelles pistes pour revitaliser la démocratie", www.lemonde.fr, 11 mars 2010.
- **François Salanié**, "Si l'Etat rembourse la taxe carbone aux ménages français sous la forme d'un "chèque vert", que reste-t-il de l'incidence à réduire les émissions de CO2 ?", La Tribune, 12 mars 2010.
- **Jean Tirole**, "Après l'échec de Copenhague, que préconisez-vous ?", La Tribune, 15 mars 2010.
- **Paul Seabright**, "La démocratie de l'ascenseur", www.lemonde.fr, 23 mars 2010.
- **Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC)**, "Les autres leçons de Milgram", Les Echos, 24 mars 2010.
- **Jacques Crémer et Bernard Salanié**, "Cette drôle de taxe agricole", Les Echos, 14 avril 2010.
- **Emmanuelle Auriol**, "Petit traité de l'altruisme et de la perversité", Le Monde, 20 avril 2010.
- "Donner à l'Etat un rôle dans la régulation, c'est très mauvais. Entretien avec Jean-Charles Rochet", www.lexpansion.com, 24 avril 2010.
- **Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC)**, "Les leçons des affaires Goldman", Les Echos, 28 avril 2010.
- **Augustin Landier et David Thesmar**, "Le cadeau des contribuables grecs et français à nos banques", Les Echos, 28 avril 2010.
- **Guillaume Cheikbossian**, "Régionales : la victoire du vote par calcul", L'Expansion, vol. 751, mai 2010.
- **Emmanuelle Auriol**, "Petit traité de l'altruisme et de la perversité", La Gazette du Midi, 3 mai 2010.
- **Claude Crampes et Thomas-Olivier Léautier**, "Marché de l'électricité: quand la France donne l'exemple", Les Echos, 18 mai 2010.
- **Paul Seabright**, "Ce sont les banques que l'on a sauvées, pas la Grèce", Le Monde, 18 mai 2010.
- **Jacques Crémer et Bernard Salanié**, "Les deux secrets de la productivité américaine: management et formation", Les Echos, 19 mai 2010.
- **Guillaume Plantin**, "La théorie économique à l'épreuve de la crise financière", La Jaune et la Rouge, n°656, juin 2010.
- **Franck Portier**, "La Grèce doit remercier les marchés", L'Expansion, vol. 752, juin 2010.
- **Augustin Landier et David Thesmar**, "Retraites : rendre le système lisible pour vraiment le réformer", Les Echos, 2 juin 2010.
- **Emmanuelle Auriol**, "Faites vos jeux... rien ne va plus !", Le Monde, 22 juin 2010.
- **Jacques Crémer et Bernard Salanié**, "Pour la réforme des retraites, soyons justes... mais aussi efficaces", Les Echos, 23 juin 2010.
- **Augustin Landier (TSE) et David Thesmar (HEC)**, "Le grand bond en avant de la démocratie française", Les Echos, 7 juillet 2010.
- **Augustin Landier**, "Stress-tests bancaires: va-t-on poser les questions qui dérangent ?", Les Echos, 9 juillet 2010.
- **Paul Seabright**, "Financial History's False Lessons", Project Syndicate: a world of ideas, août 2010.
- **Jean Tirole**, "Un plan pour sauver l'euro", L'Expansion, n°755, septembre 2010.
- **Claude Crampes et Thomas-Olivier Léautier**, "Pour une régulation intelligente de la demande d'électricité", Les Echos, 3 septembre 2010.
- **Augustin Landier**, "Régulation bancaire: un pas en avant malgré les lobbies", www.lesechos.fr, 13 septembre 2010.
- **Paul Seabright**, "Rentrée littéraire: comment choisir le bon roman ?", Le Monde, 14 septembre 2010.
- **Augustin Landier et David Thesmar**, "Diversité ou solidarité: le dilemme inavouable de l'Europe", Les Echos, 22 septembre 2010.
- **Jacques Crémer**, "Quel modèle pour la presse ?", Les Echos, 29 septembre 2010.
- **Catherine Casamatta et Alexander Gümbel**, "Irremplaçables PDG ?", L'Expansion, octobre 2010.
- **Emmanuelle Auriol**, "Plus d'impôts... et plus de péages", Le Monde, 12 octobre 2010.
- **Gilles Saint-Paul**, "Le Nobel d'économie 2010 aux pères de Pôle emploi", La Tribune, 21 octobre 2010.
- **Augustin Landier et David Thesmar**, "Doutes sur la politique monétaire", Les Echos, 27 octobre 2010.
- **Catherine Casamatta et Alexander Gümbel**, "Mauvaises performances : licencier, la fausse bonne idée", Objectif News, novembre 2010.
- **Philippe De Donder**, "En finir avec les préretraites", L'Expansion, n°757, novembre 2010.
- **Jacques Crémer**, "La neutralité des réseaux", Les Echos, 3 novembre 2010.
- **Paul Seabright**, "Etats-Unis - Chine : l'intoxiqué et le dealer", Le Monde, 16 novembre 2010.
- **Hippolyte d'Albis**, "Assez de maisons individuelles !", L'Expansion, n°758, décembre 2010.
- **Augustin Landier et David Thesmar**, "Pourquoi l'Irlande doit faire défaut", Les Echos, 1 décembre 2010.
- **Jacques Crémer**, "Repenser la délivrance des brevets", Les Echos, 8 décembre 2010.
- **Philippe De Donder**, "Retraite : une autre équité possible", Les Echos, 10 décembre 2010.
- **Emmanuelle Auriol**, "Sexe, drogue et légalisation", Le Monde, 14 décembre 2010.
- **Bruno Jullien et Wilfried Sand-Zantman**, "Internet : prévenir la saturation", La Tribune, 15 décembre 2010.
- **Hippolyte d'Albis et Emmanuel Thibault**, "Immobilier : accepter de perdre pour gagner plus", La Tribune, 20 décembre 2010.

Les conférences en 2010

- International Conference on Infrastructure Economics and Development, Toulouse, France, 14-15 janvier 2010. Organisé par Jean-Jacques Dethier (World Bank) et Stéphane Straub.
- The Economics of Energy Markets, Toulouse, France, 28-29 janvier 2010. Organisé par Claude Crampes, Thomas-Olivier Léautier et Jean Tirole.
- ENTER Jamboree, Toulouse School of Economics, Toulouse, 5-6 février 2010. Organisé par Pierre Dubois.
- Second Workshop of the Paul Woolley Research Initiative, Toulouse, France, 17-18 mars 2010. Organisé par Andrea Attar et Bruno Biais.
- Sixth Conference on “Regulation, Competition and Universal Service in the Postal Sector”, Toulouse, France, 25-26 mars 2010. Organisé par Helmuth Cremer, Philippe De Donder et Jean-Pierre Florens.
- Conference on the Political Economy of the Financial Crisis, Toulouse, France, 9 avril 2010. Organisé par Luc Laeven (IMF) et Augustin Landier (TSE).
- CSIO/IDEI, “9th Joint Workshop on Industrial Organization”, Northwestern University, Evanston, USA, 7-8 mai 2010.
- Review of Economic Studies Tour (ReStud Tour), Toulouse, France, 17-18 mai 2010. Organisé par Nour Meddahi.
- Financial Econometrics Conference, Toulouse, France, 21-22 mai 2010. Organisé par Nour Meddahi.
- Eleventh CEPR Conference on AppliedIndustrialOrganization, Toulouse, France, 27-29 mai 2010. Organisé par Pierre Dubois et Marc Ivaldi.
- Solvabilité 2 : faut-il modular l'évaluation des risques des différentes classes d'actifs en fonction de la durée du passif ? : “Atelier-conférence organisée conjointement par la SCOR, l'IDEI et l'ILB”, Palais Brongniart, Paris, France, 1^{er} juin 2010. Organisé par Stéphane Villeneuve.
- 8th conference on “Industrial Organization and the Food Processing Industry”, Toulouse, France, 10-11 juin 2010. Organisé par Pierre Dubois et Catarina Goulão.
- Firms, Environment and Natural Resources, Toulouse, France, 14-16 juin 2010.
- Optimal Transport and KineticsApplied to Socio-Economics Conference, TSE-GREMAQ, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse, 1-3 septembre 2010. Organisé par Adrien Blanchet.
- Macroeconomics Workshop, Toulouse, 3 décembre 2010, 08:30-18:00, salle MF 323. Organisé par Christian Hellwig (TSE-GREMAQ).
- 21st EC2 Conference: Identification in Econometrics, Theory and Applications, Toulouse, France, 17-18 décembre 2010. Organisé par Christian Bontemps.

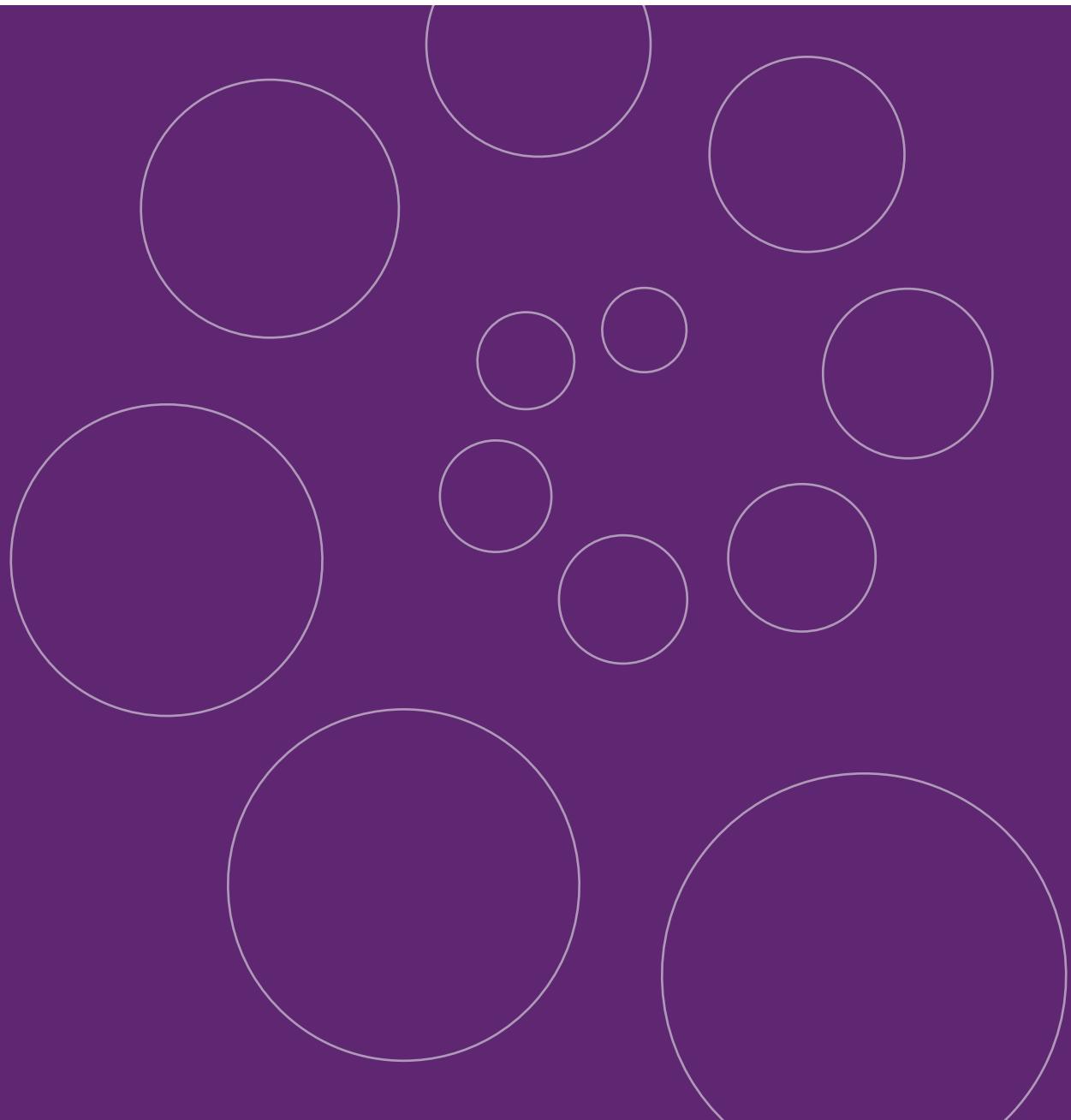


Conception graphique : Olivier Colombe
Crédit photos : Olivier Colombe et Rémi Benoît
Impression : Graphic Pyrénées - Mai 2011





FONDATION
JEAN-JACQUES LAFFONT



Fondation Jean-Jacques Laffont - TSE

Manufacture des Tabacs - Aile Jean-Jacques Laffont
21 allée de Brienne - 31 000 Toulouse cedex
www.fondation-laffont.fr
www.tse-fr.eu

